

LA NOUVELLE-FRANCE

REVUE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ET NATIONAUX

DU

CANADA FRANÇAIS

TOME V

MAI 1906

N° 5

LE VÉNÉRABLE FRANÇOIS DE MONTMORENCY-LAVAL

ET LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES

—
(*Second article*)

Le P. Eudes n'a pas consigné dans son *Mémorial* les grâces signalées que Dieu lui avaient faites par l'intermédiaire de Marie des Vallées. Les principales, cependant, sont assez connues. Nous n'avons pas à nous occuper ici de celles qui se rapportent à la fondation de ses deux instituts ; mais il en est une qui appartient à notre sujet et que nous ne pouvons laisser de côté.

Nous avons dit que l'un des titres les plus glorieux du P. Eudes, c'est la propagation de la dévotion aux SS. Cœurs de Jésus et de Marie et l'institution d'une fête solennelle en honneur de chacun d'eux. Or tout porte à croire que Marie des Vallées fut l'intermédiaire dont Dieu se servit pour lui révéler les amabilités des SS. Cœurs et le presser de s'en faire l'apôtre par la parole et par la plume. Au XVII^e et au XVIII^e siècle, les ennemis du P. Eudes l'ont répété sur tous les tons et ont voulu s'en prévaloir pour repousser sa dévotion. J'en pourrais multiplier les preuves : une seule me suffira :

C'est le P. Eudes, dit un écrivain janséniste du XVIII^e siècle, qui a introduit la dévotion au Sacré Cœur de Marie, et ensuite de Jésus. Si on refuse

de s'en rapporter à notre auteur 1, qu'on en croie du moins M. Languet 2, qui était le P. Eudes de ce siècle-ci, comme le P. Eudes était le Languet de l'autre. Deux choses sont maintenant certaines : la première est que le P. Eudes et la sœur Marie des Vallées étaient deux fanatiques ; la deuxième, que *c'est de ces deux visionnaires qu'est venue la dévotion au Cœur de Marie.... à laquelle le P. Eudes s'est avisé, après coup, d'ajouter la dévotion au Cœur de Jésus* 3.

D'autre part, un fait remarquable qui confirme sur ce point les assertions des jansénistes, c'est que partout où pénètre la dévotion du P. Eudes aux SS. Cœurs, on rencontre une estime singulière et une sorte de vénération pour Marie des Vallées. Nous ne tarderons pas à en trouver un exemple au Canada même.

Marie des Vallées était bien connue à l'Ermitage de Caen. M. de Bernières était en relation de piété avec elle. Lisez plutôt ce qu'en dit M. de la Tour dans ses *Mémoires sur la vie de M^{sr} de Laval* :

M. de Bernières-Louvigny, écrit-il, mourut le 8 mai 1659, Ce saint homme en avait été averti *trois ans auparavant* par la sœur Marie de Coutances pour laquelle il avait, comme tout le monde, une vénération singulière. Cette sainte fille, quelque temps avant sa mort (1656), lui découvrit les choses les plus secrètes et lui annonça son décès sous l'idée d'un calice qui le lui adoucissait, et lui recommanda l'Ermitage de Caen, l'appelant le jardin, où comme l'Epoux des cantiques, Dieu conservait ses fruits 4.

A propos des extravagances commises plus tard par quelques membres de l'Ermitage, le P. Eudes rappelle un autre avis donné par Marie des Vallées à M. de Bernières.

La source de semblables tromperies, écrivait-il dans la lettre déjà citée, est la vanité, laquelle étant une fois entrée dans un esprit, n'en sort que très rarement et très difficilement. C'est ce que sœur Marie avait dit plusieurs fois à M. de Bernières, qu'autant d'amés qu'il mettrait dans la voie de l'oraison passive, — car c'est à Dieu de les y mettre, — il les mettrait dans le chemin de l'enfer.

1— Charles Dufour, abbé d'Aulnay, janséniste déclaré et auteur d'un *factum* contre le P. Eudes.

2— Mort archevêque de Sens, auteur d'une *Vie de la B. Marguerite-Marie*.

3— *Lettre aux Alacoquistes*, 1^{re} réflexion.

4— *Mémoires sur la vie de M^{sr} de Laval*, p. 30.

Ce qui ne veut pas dire, comme l'observe le P. Costil qui nous a conservé cette lettre, que ces indiscrets y eussent été introduits par M. de Bernières ; ils s'y étaient introduits d'eux-mêmes après la mort de ce sage directeur et ils tombèrent ainsi dans une déplorable illusion ¹.

Henri Boudon, l'ami de l'abbé de Montigny et comme lui l'hôte de M. de Bernières à l'Ermitage, connaissait aussi Marie des Vallées, et il en a parlé en termes très élogieux dans *Le triomphe de la Croix*.

La vertueuse fille, Marie des Vallées, dit-il, a été possédée presque pendant toute sa vie. Comme on en a parlé et écrit diversement, l'ayant connue, je me sens pressé de rendre témoignage à la vérité, et, pour la gloire de Celui qui a fait en elle de si grandes choses, de déclarer qu'elle a été une personne de grande innocence, n'ayant jamais perdu, autant qu'on en peut juger par les preuves que l'on en a, son innocence baptismale ².

Après cela, on ne sera pas surpris de voir l'abbé de Montigny entrer en relation avec Marie des Vallées et, *comme tout le monde*, selon le mot de M. de la Tour, se laisser gagner par le spectacle de ses vertus et la sainteté de ses discours. Voici en effet ce que rapporte dans ses *Mémoires* le premier historien de M^{sr} de Laval :

Marie des Vallées mourut le 25 février 1656. On en rapporta plusieurs miracles. Son corps transféré par arrêt du Parlement de Rouen dans l'église du P. Eudes, fut trouvé entier exhalant une odeur agréable. M^{sr} de Laval, qui l'avait plusieurs fois visitée et qui était allé en pèlerinage à son tombeau, porta en Canada et conserva toute sa vie avec respect quelque-une de ses reliques qu'il avait obtenue ³.

Ces visites et ce « pèlerinage » de l'abbé de Montigny coïnciderent-ils avec la présence à Coutances du directeur de la sœur Marie ? C'est assez vraisemblable, mais nous n'en avons aucune preuve. Du moins, l'abbé de Montigny trouva au séminaire de Coutances les enfants du P. Eudes, et il dut s'entretenir avec eux

1 — Costil, *Annales*, p. 368.

2 — *Le triomphe de la Croix*, p. 206 (Ed. 1686).

3 — *Mémoires sur la vie de M^{sr} de Laval*, p. 31.

des vertus de cette pieuse fille et de la dévotion au Saint Cœur de Marie, à la propagation de laquelle elle avait eu tant de part. C'est d'eux vraisemblablement, ou du P. Eudes lui-même, qu'il avait obtenu la relique qu'il apporta au Canada.

M^{sr} de Laval apporta aussi à Québec une copie de la *Vie de Marie des Vallées* composée par le P. Eudes. M. de la Tour ne le dit pas; mais le souvenir de ce fait s'était conservé dans la Congrégation de Jésus et Marie.

M^{sr} Laval, dit le P. Ory, dut recevoir en présent un exemplaire de la *Vie de Marie des Vallées*. C'est donc au Canada qu'il y a le plus de chances de retrouver cet ouvrage ¹.

Des recherches faites récemment à la bibliothèque de l'Université Laval ont en effet amené la découverte de cette précieuse copie qui a été gracieusement rendue au R. P. Le Doré, supérieur général des Eudistes.

L'abbé de Montigny était gagné depuis longtemps à la dévotion au Saint Cœur de Marie. Les relations qu'il eut durant son séjour à l'Ermitage, soit avec Marie des Vallées, soit avec son pieux directeur, achevèrent sans doute de la lui faire aimer. Nous ne tarderons pas à le voir en favoriser le développement dans le diocèse de Québec.

C'est au mois d'avril 1659 que M^{sr} de Laval, sacré le 8 décembre précédent en qualité d'évêque titulaire de Pétrée et de vicaire apostolique de la Nouvelle-France, s'embarqua à La Rochelle pour le Canada. Il emmenait avec lui, outre le P. Lalemant, jésuite, et M. de Lauzon-Charny, MM. Torcapel, Pèlerin et Henri de Bernières. Tous les trois sortaient, comme lui, de l'Ermitage de Caen.

Durant la traversée et plus tard à Québec, M^{sr} de Laval et ses compagnons, bien que tout entiers à l'œuvre nouvelle qu'ils allaient fonder, durent souvent faire un retour sur le passé et s'entretenir des amis communs qu'ils avaient laissés en France, notamment à Caen.

1 — *Les Origines de Notre-Dame-de-Charité*, p. 82.

Le P. Eudes tint une large place dans ce retour sur le passé. Nous en trouvons la preuve dans une lettre du P. Chaumonot au vénérable qu'il confia à M. Torcapel, lorsque, au bout d'un an, ce prêtre généreux fut obligé, ainsi que M. Pèlerin, de rentrer en France,

Né loin de la Normandie et entraîné de bonne heure en Italie par son humeur aventureuse, le P. Chaumonot ne connaissait certainement pas le P. Eudes avant de venir au Canada. C'est dans l'entourage de M^{sr} de Laval, et aussi peut-être chez les Augustines de l'Hôtel-Dieu, qu'il entendit parler de ses vertus et de sa dévotion extraordinaire à la sainte Vierge. Voici la lettre que M. Torcapel remit de sa part au P. Eudes. Elle fait trop d'honneur à son auteur, et, d'autre part, elle montre trop clairement l'estime singulière dont jouissait alors dans la Nouvelle-France le fondateur de la Congrégation de Jésus et Marie pour que nous ne la reproduisions pas intégralement :

Québec, le 14 octobre 1660.

Mon révérend Père,

J'ai été consolé d'entendre de M. Torcapel la sainte ambition que vous avez de surpasser qui que ce soit à aimer Notre-Dame. Plût à Dieu que vous pussiez communiquer cet esprit à tous les ambitieux de la terre ! Oserais-je vous demander pour l'amour de Marie, mère vierge, que vous aimez tant, de me procurer l'avantage d'être admis, comme le dernier de vos serviteurs, au service de cette souveraine maîtresse, ou, si vous aimez mieux, comme le plus petit de vos cadets, à l'adoption de cette mère de miséricorde. Si vous mourez avant moi, auriez vous la bonté de me résigner ou laisser en héritage, autant qu'il sera en votre pouvoir, une partie de la dévotion que vous avez pour elle, afin que vous continuiez, même après votre mort, de l'honorer sur la terre en ma personne ?

Monsieur Torcapel vous dira de bouche le déplaisir que j'ai de ce que tant de personnes reçoivent au Saint Sacrement Notre-Seigneur, avec les dons immenses qu'il porte avec lui, sans en témoigner à celle qui nous l'a donné le moindre sentiment de reconnaissance. Or pour remédier ou en quelque façon suppléer à cette ingratitude, j'aurais un grand désir d'apprendre qu'il y eût une association de chapelains de Notre Dame, je veux dire qu'il y eût quantité de bons prêtres qui fissent un compromis de ne dire jamais aucune messe sans avoir, entre autres intentions, celle d'honorer la bienheureuse

Vierge et d'offrir à Dieu, par ses mains, son adorable Fils, afin qu'en qualité d'hostie il montât à son Père par l'entremise de la même personne, par laquelle il est descendu vers nous en se faisant homme. Je ne voudrais pas que cette intention se bornât à former seulement cette intention, mais je souhaiterais de plus qu'avant et après la messe ou la communion, on fit la plus honorable mention de la bienheureuse Vierge qu'on pourrait. Par exemple, que le soir qui précède la communion, on la conjurât de venir prendre possession de notre cœur afin de le préparer à recevoir son Fils, et, après la messe de communion, qu'on la remerciât de nous avoir donné un si amoureux pasteur de nos âmes. Je vous prie, mon révérend Père, de consulter notre bonne maîtresse là-dessus, et si elle vous fait connaître que ce sera une chose agréable pour elle, mettez la main à l'œuvre; commencez cette association et faites-moi l'avantage de m'y admettre. Mais parce que peu de personnes se portent aux dévotions, s'il ne s'y trouve quelque attrait d'intérêt spirituel, je laisse à votre prudence et au fervent désir que vous avez d'accroître le culte de la Sainte Vierge, de mettre par écrit les moyens d'attirer les âmes à cette dévotion, et de me faire la charité de m'en faire parvenir une copie. L'amour que vous avez pour la Sainte Vierge me servira d'excuse pour avoir pris la liberté de vous écrire si familièrement, moi qui ne suis qu'un pauvre homme.....

MM. Torcapel et Pèlerin furent remplacés à Québec par MM. Dudouyt et Morel, que vint rejoindre en 1663 M. Ango des Maizerets. Tous trois avaient vécu à l'Ermitage de Caen : c'étaient des amis du P. Eudes. Je ne crois pas que le temps et la distance aient affaibli cette amitié, du moins en ce qui concerne M. Dudouyt.

Les biographes de M^{sr} de Laval nous apprennent que M. Dudouyt avait un frère qui avait été, lui aussi, l'hôte et le disciple de M. de Bernières.

Les frères Dudouyt, dit M. Langevin, passant par Caen, allèrent visiter M. de Bernières et formèrent la résolution de s'y retirer avec lui. L'un d'eux, Jean, rejoignit, en 1662, M^{sr} de Laval en Canada ¹.

Le frère de Jean Dudouyt s'appelait Jacques. Il est bien connu dans la Congrégation de Jésus et de Marie. Voici son histoire :

En quittant l'Ermitage, il se rendit chez les Jésuites de La

1 — *Notice biographique sur François de Laval*, p. 263. Montréal 1874.

Flèche pour y faire ses études de théologie, et quand elles furent terminées, il entra au noviciat des Eudistes. Sa carrière ne fut ni moins généreuse ni moins féconde que celle de son frère, bien qu'elle se soit déroulée sur un autre théâtre. Il fut successivement directeur au Grand Séminaire de Coutances, et, à partir de 1670, directeur, puis supérieur du Grand Séminaire de Rennes. Sa mort, arrivée en 1681, fut un deuil général pour le clergé et le peuple de Rennes, qui avaient la plus haute idée de sa vertu. Est-il téméraire de penser que l'entrée de Jacques Dudouyt dans la Congrégation du P. Eudes contribua à ramener plus souvent le nom du Vénérable sur les lèvres de son frère et des amis qui l'avaient connu à l'Emitage de Caen ?

A Québec même, M^{sr} de Laval trouva, dès son arrivée, une âme d'élite qui dut souvent lui rappeler le souvenir du P. Eudes. Il s'agit de la Mère Catherine de Saint-Augustin, religieuse de l'Hôtel-Dieu, une des gloires de la Nouvelle-France. Je n'ai point à faire ici son histoire. Je m'en tiendrai à ce qui, dans sa vie, se rattache aux relations de M^{sr} de Laval et du P. Eudes.

Catherine Symon de Longpré naquit à Saint-Sauveur-le-Vicomte, diocèse de Coutances, le 3 mai 1632. Dès l'âge le plus tendre, elle se sentit au cœur un grand désir de suivre en tout la volonté de Dieu et de contribuer par ses souffrances au salut du prochain, et une dévotion singulière à la Sainte Vierge.

En 1643, le P. Eudes, avec ses premiers compagnons, vint à Saint-Sauveur-le-Vicomte donner une mission, qui produisit de grands fruits. Le vénérable y prêcha la dévotion au saint Cœur de Marie, et il semble qu'il ait réussi à la faire goûter au peuple, car on a retrouvé récemment à l'évêché de Coutances un acte, daté du 7 février 1651, par lequel le sieur Josda fondait à perpétuité, dans l'église paroissiale de Saint-Sauveur-le-Vicomte, une messe qui devait être dite à l'autel du Rosaire,

où est établie une confrérie en honneur des saints noms de Jésus et de Marie et de leurs sacrés Cœurs, le dimanche d'après le huit février, jour auquel on fait commémoration du Cœur sacré de la Bienheureuse Vierge Marie.

L'établissement de cette confrérie et de cette fête du 8 février remontait sans doute à la mission de 1643.

C'est à cette époque aussi, on n'en peut douter, que Catherine de Longpré s'attacha pour toujours à cette dévotion qui allait si bien à son cœur aimant. Il est certain en effet que, lorsque en 1648 elle quitta, pour venir au Canada, l'Hôtel-Dieu de Bayeux où elle était entrée avec sa sœur aînée le 6 octobre 1644, la dévotion au Saint Cœur de Marie lui était familière. D'autre part, on a donné cette sainte religieuse comme une disciple du Vén. Jean Eudes. Il est probable que cette âme d'élite s'ouvrit à lui durant la mission de 1643, et qu'il lui inspira cette aimable dévotion qu'elle introduisit plus tard à l'Hôtel-Dieu de Québec.

La vie de Marie des Vallées faisait trop de bruit à cette époque, surtout dans le diocèse de Coutances, pour que Catherine de Saint-Augustin n'en eût point entendu parler avant de quitter la France. En tout cas, la suite de sa vie va nous montrer qu'à Québec, comme en France, la vénération de la sœur Marie de Coutances accompagne la dévotion au Saint Cœur de Marie dont elle fut l'inspiration.

Je ne sais si on a remarqué l'analogie frappante qui existe entre les dispositions déposées par le Saint-Esprit dans l'âme de la Mère de Saint Augustin dès sa tendre enfance et les vertus saillantes de Marie des Vallées. Avec le temps, la ressemblance de ces deux âmes ne fera que s'accroître.

Comme Marie des Vallées, Catherine de Saint-Augustin eut beaucoup à souffrir de la part des démons, qu'elle appelle « ses hôtes » dans le récit qu'elle nous a laissé de la consécration de la cathédrale de Québec à laquelle le P. de Brébeuf la fit assister.

On sait, dit M. Gosselin, que cette sainte personne, par un dessein extraordinaire de la Providence, était obsédée sans cesse par une infinité de démons qui la tourmentaient de mille manières. Une soif étrange de pénitence et de mortification l'avait portée à désirer ce genre de souffrance intérieure. Elle avait voulu, à l'exemple du divin Maître, se charger, pour ainsi dire, des péchés du peuple, afin de les expier ¹.

1 — *Vie de M^{re} de Laval*, I, p. 487.

N'est-ce pas là, dans une certaine mesure, la répétition de l'histoire de Marie des Vallées ?

Au reste, dans ses visions, la Mère de Saint-Augustin se trouvait souvent en rapport avec la sœur Marie de Coutances. En 1663, elle la vit présente avec le P. de Brébeuf à l'élection d'une nouvelle supérieure de l'Hôtel-Dieu ¹. Elle la vit également assister, « et non des dernières », à la consécration de l'église de Québec. Parfois même, elle semble l'avoir eue pour guide, dans les voies extraordinaires où Dieu la faisait marcher.

Le lundi de Pâques, 26 avril 1666, je sentis, raconte-t-elle, la présence de la sœur Marie de Coutances, et il me semblait que je la voyais sensiblement et que je l'entendais parler. Elle me fit entendre le très grand avantage qu'il y a de se laisser conduire à Dieu et de ne vouloir que sa très sainte volonté. Je la priai avec affection de me bien enseigner cette sainte pratique. Pour me prouver que je devais être contente de la conduite de Dieu sur moi, elle m'apporta cette explication : que, tout ainsi que les grands de la terre et les rois prenaient plaisir de nourrir dans leurs écuries des chevaux de grand prix, qui ne servent qu'à leur divertissement, ainsi Dieu avait des âmes choisies et bien aimées auxquelles il n'y avait rien qui pût nuire, étant dans la faveur du Prince ; qu'il y avait aussi d'autres chevaux, mulets et ânes, qui servent à porter le faix, desquels, quoiqu'ils travaillent sans cesse pour le Prince, il ne fait point d'état ; il n'y songe pas et ne se soucie pas s'ils sont bien ou mal nourris. On leur donne le pire, et au bout de leur travail de tous les jours, ils sont encore souvent battus, surtout les derniers qui ne savent ce que c'est que le repos. Et ainsi ai je été, me dit-elle ; et ainsi faut-il que vous soyez ; et souvenez-vous que vous aurez de l'avantage, si vous voulez, à raison de l'état religieux. Ainsi contentez-vous de n'être pas regardée du Prince ; il suffit que vous soyez appliquée à son service ; laissez les douceurs et les caresses à ceux qui les méritent, et si Dieu vous en fait sentir quelque trait, prenez-le comme une faveur dont vous êtes indigne et ne vous y accoutumez pas ².

Voici une autre vision de la Mère de Saint-Augustin où nous retrouvons Marie des Vallées.

Le troisième jour, dit-elle, je fus accablée de peines. J'eus encore la vue de la même Sœur Marie de Coutances, laquelle semblait être comblée de joie

1 — Raguénau, *La vie de la Mère Catherine de Saint-Augustin*, p. 249.

2 — Raguénau, *op. cit.*, p. 119.

de me voir souffrir. Cela m'obligea de lui dire que, si elle était sans pitié pour moi, je l'étais aussi à son égard ; que j'étais bien consolée de ce que Dieu l'avait traitée comme il l'avait fait ; que j'avais regret qu'elle n'eût pas davantage souffert. Nous nous souhitions l'une et l'autre force mal, mais cela dans un bon motif ¹.

Le 2 août 1666, raconte encore Catherine de Saint-Augustin, après que saint François de Sales eut versé sur moi une fiole pleine de miel liquide, toute la troupe des démons et de mes saints patrons me sembla disparaître, à la réserve du P. de Brébeuf et de la sœur Marie de Coutances, lesquels accommodèrent ensemble un berceau de barres de fer, dans lesquelles je pourrais être toute renfermée. Il y avait vingt-huit barres, grosses chacune comme le doigt, lesquelles étaient fort rouges et embrasées, et le Père m'en environna : ce qui me fit ressentir une ardeur si cuisante que je croyais être dans une fournaise de feu. Le Père me fit entendre que ces vingt-huit barres de fer figuraient les vingt-huit impropères de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'il voulait me faire porter d'une façon particulière ².

Qu'on me permette de citer encore une vision, qui nous montrera un dernier trait de ressemblance entre la Mère de Saint-Augustin et Marie des Vallées.

Le 3 mai 1677, dit la pieuse hospitalière, j'eus une vue et un sentiment fort pressant de la présence de Jésus-Christ... de sainte Catherine martyre, du P. de Brébeuf et de la sœur Marie de Contances... Sainte Catherine, martyre, et la sœur Marie de Coutances demandèrent à Notre-Seigneur trois ans de mes souffrances pour les sorciers, les magiciens et les athées ³.

On sait l'estime que M^{sr} de Laval avait pour Catherine de Saint-Augustin.

J'ai entendu de M^{sr} notre prélat, écrivait le 16 septembre 1670 la Vénérable Marie de l'Incarnation, que cette bonne mère était l'âme la plus sainte qu'il eût connues. Il en pouvait parler avec connaissance, ajouta-t-elle, car c'est lui qui la dirigeait.

L'historien de la Mère de Saint-Augustin, le P. Raguénau, nous avertit dans la *Préface* de son livre qu'il aurait eu assez de peine

1 — Raguénau, op. cit., p. 120.

2 — Raguénau, op. cit., p. 346.

3 — Raguénau, op. cit., p. 270.

à se résoudre à publier une vie si pleine de merveilles, si M^{sr} de Laval ne lui eut « donné l'ordre de le faire et d'y travailler sur les mémoires qu'il avait lui-même examinés, approuvés et signés de sa main. »

M^{sr} de Laval fut donc à l'égard de Catherine de Saint-Augustin ce que le P. Eudes avait été pour Marie des Vallées. Il connut et approuva sa dévotion au saint Cœur de Marie. Il connut ses rapports mystiques avec la Sœur Marie de Coutances dont il avait la vie entre les mains. Que de fois sa pensée dut se reporter vers son ami de Caen ! Que de fois les noms du P. Eudes et de Marie des Vallées durent être prononcés dans les entretiens fréquents qu'il avait avec la pieuse hospitalière de l'Hôtel-Dieu !

Catherine de Saint-Augustin mourut le 8 mars 1668. J'ai tenu à exposer tout d'un coup ce que j'avais à en dire. Revenons maintenant un peu en arrière et de nouveau nous allons trouver le P. Eudes en rapports directs avec M^{sr} de Laval dans la mère-patrie.

On sait que M^{sr} de Laval revint en France une première fois en 1662. Durant son séjour à Paris, il donna une nouvelle preuve de sa dévotion au saint Cœur de Marie en approuvant le livre que le P. Eudes avait composé pour la répandre et qui contenait l'office et la messe du 8 février. Cette approbation est peu connue au Canada ¹.

Après 1662, nous ne trouvons plus aucun renseignement positif sur les rapports de M^{sr} de Laval et du P. Eudes. L'éloignement les rendit plus rares, sans pourtant rien diminuer de l'estime que ses deux serviteurs de Dieu avaient l'un pour l'autre. Aussi lorsqu'en 1681, quelques mois après la mort du P. Eudes, son successeur, M. Blouet de Camilly publia le livre du Vénérable sur le *Cœur admirable de la Mère de Dieu*, il voulut en offrir un

1 — Le texte de cette lettre d'approbation a été publiée il y a quelques années, d'après notre suggestion dans le *Bulletin des Recherches historiques*.
RÉD.

exemplaire à M^{sr} de Laval qui l'en remercia par la lettre suivante datée du 12 novembre 1682 :

J'ai reçu le livre que vous m'avez envoyé, du Cœur de la T. S^{te} Vierge, comme une marque de votre affection. C'est un présent qui n'est fort agréable tant à raison du sujet qui y est traité, que de la personne qui l'a composé dont nous honorons la mémoire. J'espère que ce cœur admirable, dont le propre est d'unir en soi tous les cœurs, sera le lien des nôtres d'une manière particulière, et notre séminaire n'aura pas de plus grande joie que de se voir uni à votre Congrégation, qui est toute à Jésus et à Marie, que nous faisons profession d'honorer sous le titre de la S^{te} Famille, à qui nous avons dédié notre séminaire. Et comme, en vertu de cette union, vous participerez à tout le bien qui s'y fait, nous attendons de votre Congrégation la même grâce, que vous n'oublierez pas de prier pour cette Eglise naissante, qu'il a plu à Notre-Seigneur de nous confier, afin qu'elle aille toujours croissant jusque dans sa perfection. C'est ce que j'attends de vous, vous assurant que je suis in X^{to}...

FRANÇOIS, évêque de Québec.

L'union spirituelle dont il est question dans cette lettre était trop conforme aux vues du P. Eudes pour que son successeur s'y montrât indifférent. Nos *Annales* nous apprennent qu'il fit les démarches voulues pour qu'elle fût ratifiée par un acte authentique, mais cet acte, s'il a été signé, ne nous est pas parvenu ¹.

Cependant la dévotion au Saint Cœur de Marie ne cessait de faire des progrès à l'Hôtel-Dieu de Québec, et quant, en 1690, la protection de Marie eut délivré la ville menacée par la flotte de l'amiral Phips, les religieuses sollicitèrent et obtinrent de M^{sr} de Saint-Vallier la faveur de célébrer chaque année, en se servant des offices du P. Eudes, une fête solennelle en honneur de ce saint Cœur. M^{sr} de Laval dit en éprouver une joie très vive, pendant que, du haut du ciel, nous aimons à le croire, le P. Eudes, Marie des Vallées et Catherine de Saint-Augustin assistaient à cette fête à l'institution de laquelle ils avaient tant contribué.

1 — Annales de la Congrégation de Jésus et Marie, tom. 2, p. 20.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

LES ASPIRATIONS 1

Inspiration patriotique : France et Canada. — La vie de chez nous. — Le sentiment de la nature : symbolisme et couleurs. — Les imperfections d'un poète. — Inspiration intermittente : artifices de la sensibilité et de l'imagination. — Les alliances de la poésie et de la rhétorique : dangers et écueils. — Conclusion.

Voici un livre et un recueil de poésies canadiennes qui a provoqué de vifs applaudissements. Les *Aspirations* de M. Chapman ont eu une bonne presse, une presse excellente qui a publié en France et au Canada le nom et le mérite incontestable de l'auteur. M. Chapman avait, d'ailleurs, entouré lui-même des plus paternelles sollicitudes la naissance et le berceau de ce dernier né. C'est au bord de la Seine, et sous le bon et gai soleil de Paris qu'il a voulu faire éclore cette fleur de poésie. Pendant les derniers mois de sa féconde gestation, son imagination frileuse a fui nos climats hyperboréens, et elle s'en est allée dans les bosquets du Luxembourg ou sous les maronniers des Tuileries parfaire sa bienfaisante création. Nous ne savons s'il faut de tant de soins féliciter M. Chapman. Pourquoi le soleil canadien, qui brille si clair sur les neiges blanches et poudreuses, ne conviendrait-il pas le mieux à l'épanouissement des œuvres de chez nous ?

Mais la France n'a pas laissé de bien récompenser ce grand dérangement du poète, et le zèle très louable et la grâce harmonieuse avec lesquels il a chanté ses *aspirations* : et tous nous avons approuvé et applaudi sincèrement quand nous avons vu l'Académie déposer sur le front du lauréat cette couronne symbolique, dont les rameaux souples et verdoyants s'étaient tant de fois entrelacés dans les rêves du barde canadien.

1 — *Les Aspirations*, poésies canadiennes, par W. Chapman, Paris, 1904.

C'est d'ailleurs une piété toute filiale qui a inspiré le dessein et les démarches de M. Chapman, et qui l'a fait dédier à ses deux mères, à celle qui dort au cimetière sous « le sol que mai parfume, » et à celle qui vit et se souvient sur la terre des Gaules, l'œuvre qu'il avait si laborieusement préparée. Et il y a dans cette œuvre des strophes qui doivent sonner si agréablement à l'oreille de nos cousins d'outre-mer !

M. Chapman aime la France. Et il convient de l'en remercier à une heure où un trop grand nombre des nôtres ne savent plus apercevoir que le mal que fait à notre ancienne mère-patrie l'intolérance d'une politique antireligieuse et antinationale, à une heure où parmi nous des esprits, dont le regard ne porte pas au delà de l'heure présente, verraient sans peine se rompre toutes relations intellectuelles ou cordiales avec cette France qu'il faut toujours aimer pourtant, à laquelle il faudra toujours nous attacher par l'esprit et par le cœur si nous voulons rester sur ce continent les missionnaires de l'idéal traditionnel, si nous ne voulons pas nous laisser absorber tout à fait par les influences étrangères qui se substitueraient bien vite à l'influence française : influences nouvelles et trop exclusivement utilitaires qui déjà sont en train de déformer notre âme canadienne. C'est ignorer la France ou ne la connaître que par les dépêches des journaux, que de ne pas vouloir comprendre tout ce qu'il y a encore d'éminemment fécond et sain dans sa littérature, dans ses arts, et même dans sa foi religieuse. Et ce serait compromettre le développement de notre formation intellectuelle, pour laquelle nous sommes encore trop peu outillés, que de supprimer les contacts que notre esprit doit prendre avec l'esprit français. Et ce serait volontairement laisser encore se refroidir notre cœur, aujourd'hui si incliné vers l'égoïsme, que de ne vouloir pas le faire reposer souvent sur le cœur même de la vraie France. M. Chapman l'a dit en vers excellents :

La France ! C'est pour nous la mamelle féconde
Où, dans sa soif sans fin, boit la lèvre du monde ;
L'œil qui dans les brouillards du temps voit tout venir,

Le bras qui guide au port la nef de l'avenir,
Le doigt qui fait tourner les feuillets du grand livre
Où, cherchant l'idéal, l'esprit humain s'enivre 1.

Ailleurs, le poète s'est plu à représenter la France comme un grand navire qui accomplit sur les eaux sa course hardie, et qui porte vers tous les rivages l'évangile de la plus merveilleuse civilisation 2. Cette pièce enferme, à côté de strophes un peu lourdes, des couplets où s'exprime avec aisance la piété de l'âme canadienne.

La France est un vaisseau qui porte la science,
La gloire, la raison, le droit, l'équité,
Qui, chargé pour le ciel des plus riches offrandes,
Tendant à l'idéal ses voiles toutes grandes,
Marche vers la justice et vers la vérité.

.....
Tous les reflets du Pinde, ode, drame, épopée,
Tous les éclairs de l'âme et tous ceux de l'épée
Se mêlent sur son pont aux rayons printaniers.
Il abrite en ses flancs le bien, le beau, l'utile,
Et le souffle des chants d'Homère et de Virgile
Caresse ses haubans et gonfle ses huniers.

Sur cette onde où parfois plus d'un peuple chavire,
Nul ouragan ne peut renverser ce navire,
Et lorsque ses couleurs ne sont plus qu'un lambeau,
Quand ses mâts sont rompus et ses vergues brisées,
C'est qu'il doit aussitôt sur des eaux apaisées
Apparaître plus fort, plus brillant et plus beau.

Le vaste voilier suit un vaste itinéraire ;
Et que le vent lui soit favorable ou contraire,
Il traverse sans fin l'espace illimité.
Il est à tous les yeux la joie et l'espérance,
Il est le fier essor, il est l'élan immense
Du progrès souverain et de la liberté.

Dans cette France que célèbre le poète, il est un pays, un coin de terre que nous aimons par-dessus tout. C'est de là que fut un

1 — *La Mère et l'enfant*, page 40.

2 — *Navis patriæ*, pp. 148-155.

jour arrachée la tige qui fut plantée et qui fleurit maintenant en plein sol canadien. M. Chapman a consacré à cette terre de Bretagne l'un des rares sonnets qu'il y ait dans son recueil ; et il y a bien dit son attachement pour les falaises et les landes du « vieux pays de l'Armor ¹. »

Je n'ai jamais foulé tes falaises hautaines,
Je n'ai pas vu tes pins verser leurs larmes d'or,
Je n'ai pas vu tes nefs balancer leurs antennes,
Pourtant, je te chéris, vieux pays de l'Armor.

Je t'aime d'un amour fort comme tes grands chênes,
Vers lesquels bien souvent mon cœur prend son essor,
Car sur nos bords, vois-tu, nous conservons encore
Le sang pur qui toujours gonfla si bien tes veines.

Oui, je t'adore avec tous tes vieux souvenirs,
Tes bruyères, tes jones, ton granit, tes menhirs,
Ton rivage farouche et peuplé de légendes.

Et lorsque Floréal revient tout embaumer,
Dans la brise de l'est, je crois, le soir, humer
Comme un vague parfum qui viendrait de tes landes.

Parmi tous les liens qui attachent nos âmes et notre vie à l'âme et à la vie française, il en est un qui est infrangible et que nous ne laisserons jamais briser : c'est celui du doux parler des ancêtres.

Un jour, d'après marins, vénérés parmi nous,
L'apportèrent du sol des menhirs et des landes,
Et nos mères nous ont bercés sur leurs genoux
Aux vieux refrains dolents des ballades normandes ².

M. Chapman a essayé de chanter lui aussi la beauté, l'harmonie, la grâce de cette langue que nous parlons. Tout son livre, d'ailleurs, a été fait pour la glorifier. Et si M. Chapman, qui réussit rarement à composer une pièce où l'on n'aperçoive de nombreuses faiblesses, n'a pas toujours marqué en des vers suffi-

1 — *A la Bretagne*, p. 65.

2 — *Notre langue*, p. 61.

samment souples son culte pour la langue qu'il écrit et qu'il parle, il a défini parfois avec un rare bonheur d'expressions les qualités essentielles du parler français.

Notre langue naquit aux lèvres des Gaulois.
Ses mots sont caressants, ses règles sont sévères,
Et, faite pour chanter les gloires d'autrefois,
Elle a puisé son souffle aux refrains des trouvères.

Elle a le charme exquis du timbre des Latins,
Le séduisant brio du parler des Hellènes,
Le chaud rayonnement des émaux florentins,
Le diaphane et frais poli des porcelaines.

Elle a les sons moelleux du luth éolien,
Le doux babil du vent dans les blés et les seigles,
La clarté de l'azur, l'éclair olympien,
Les soupirs du ramier, l'envergure des aigles.

Elle chante partout pour louer Jéhova,
Et, dissipant la nuit où l'erreur se dérobe,
Elle est la messagère immortelle qui va
Porter de la lumière aux limites du globe.

C'est cette langue que nous parlons et voulons conserver avec un soin jaloux. C'est avec son « doux babil » que nos pères ont chanté les refrains que nous gardons à nos lèvres.

Ils ont, ces vieux refrains, dans leur rusticité,
Comme un vague parfum des pins de l'Armonique.

.....
Nous devons les savoir, parce que leurs couplets,
Où vibre incessamment une note sereine,
Sont comme les anneaux de l'infrangible chaîne
Qui, malgré l'Océan, doit lier à jamais,
Notre jeune patrie à la patrie ancienne. 1

1 — A. M. Ernest Gagnon, à l'occasion d'une réédition des *Chants populaires*, p. 122.

C'est donc le patriotisme le plus pur qui anime et soutient le poète des *Aspirations*. La poésie, qui vit surtout du sentiment, s'accommode bien de ces enthousiasmes que nous mettent au cœur l'amour des choses du pays natal, et le rappel des grands et pieux souvenirs. M. Chapman a eu raison de s'exercer sur des sujets si féconds. Mais parce que, pour nous Canadiens français, le patriotisme consiste à aimer le Canada plus encore que la France, M. Chapman a écrit de nombreuses strophes pour célébrer tour à tour quelques-uns des grands événements de notre histoire.

Sur la découverte même du Canada, il compose l'un des plus longs poèmes de son recueil. *Terre !* est un fragment d'épopée où se donne libre carrière l'imagination du poète, et où, d'ailleurs, celle-ci s'élève et s'abaisse d'un vol assez inégal ¹. Cartier erre sur les grèves de Saint-Malo, et il prête l'oreille aux rumeurs de découvertes fameuses que lui apportent les flots de la mer. Et toutes ces rumeurs

qui couraient dans les brises
Eveillaient chez Cartier de nobles convoitises ;
Et cet homme, amoureux du large flot grondant,
Tenant son œil pensif fixé sur l'Occident,
Brûlait de s'éloigner de la vieille Armorique,
Afin d'aller porter à la vierge Amérique
Resplendissant au fond de sa pensée en feu,
Le drapeau de la France et l'étendard de Dieu.

Un jour, enfin, pour réaliser son rêve, et pour être utile à son roi, Cartier s'embarque et vogue vers cette prestigieuse Amérique. Avant de partir il est allé s'agenouiller avec ses compagnons d'aventure dans la vieille cathédrale de Saint-Malo. L'*Emérillon*, la *Grande-Hermine* et le *Courlieu* s'en vont maintenant sur la haute mer.

Et si quelqu'un, le soir de ce départ béni,
Se fut attardé, l'œil plongé dans l'infini,

¹ — *Terre !* pp. 20-32.

Au bord de l'Océan qui réprimait ses vagues,
Il aurait entendu vibrer des lambeaux vagues
D'un vieil *Ave* dolent que la brise de mai
Apportait, par moments, du lointain embrumé,
Où Cartier, entraîné vers des plages nouvelles,
Venait de disparaître avec ses caravelles.

Les rudes matelots de Cartier luttent contre les fureurs de
l'Océan qui se déchaîne, jusqu'à ce que

.....muselant ses flots écumeux et mordants,
Etouffant par degrés leur râlement farouche,
La mer languissamment retomba sur sa couche
Où semblaient brasiller des volutes de feu ;
Et le ciel, un matin, brusquement se fit bleu.

La vigie fait entendre enfin le cri tant espéré : Terre ! Terre !

Et la terre monta dans la sérénité
De l'espace inondé des rayons de l'été,
Dessinant des forêts et des grèves d'opale
Pleines d'une fraîcheur suave et virginale.
Et quand le couchant d'or sombra dans l'Océan,
—Lent, calme et solennel, un cantique géant
Annonçait aux échos du Canada sauvage,
Que des braves venaient de fouler son rivage,
Apportant avec eux—signe de liberté—
L'étendard de la France et de la Chrétienté.

Rien n'est plus difficile à enfermer dans une poésie neuve et originale que le sentiment patriotique. Et c'est sans doute parce que nul thème n'a été plus souvent enguirlandé par les poètes. Il faut donc, pour renouveler ces sujets ou se complaître une âme éprise des grandes œuvres de l'histoire nationale, le don rare d'une émotion intense, et aussi cette faculté non moins précieuse d'un esprit qui sait déduire des événements et des choses des conclusions et des leçons toujours nouvelles. La poésie ne s'alimente pas seulement aux sources de la sensibilité et de l'imagination ; il sera toujours fort utile à un poète qui s'exerce à voler et à planer sur les sommets de l'histoire, d'em-

porter en ses élans hardis une âme habituée aux méditations du philosophe, affinée par une culture très intense et capable de fortes conceptions. M. Chapman réalise sans doute ces conditions essentielles d'une grande et belle poésie. Mais ce qui domine dans ses chants qui sont consacrés à quelques-uns des épisodes de notre vie historique, c'est un sentiment plutôt délicat que profond des réalités, et c'est une imagination qui se joue surtout à la surface même des choses.

Il racontera, par exemple, avec un visible attendrissement l'héroïque exploit des *invincibles* de Sorel¹, mais souvent, pendant ce long poème où s'agitent des braves, le sentiment et l'imagination, qui ne s'enfoncent ni ne s'élèvent profondément, sont impuissants à pénétrer les vers d'un souffle suffisant, et la prose traîne alors à travers les strophes les débris un peu ternes de sa phraséologie.

A l'occasion du vingt-quatre juin², M. Chapman fait une large revue du passé. C'est toute notre histoire qui vient se concentrer et se distribuer dans ces pages où le poète dessine les mouvements essentiels de notre vie nationale : le premier jour, et ceux-là, pleins d'alarmes, qui ont suivi ; la lutte pour la vie, et la guerre contre l'Anglais :

Cent ans le sang rougit coteaux, vallons et plaines,
Cent ans on vit, au bord de nos ondes sereines,
Le noble acharnement de l'aigle et du lion,
Et Monongahéla, Carillon, Sainte-Foye,
Sont des noms dont l'éclat superbement flamboie
A la voûte d'azur de notre Panthéon.

Mais le nombre devait écraser la vaillance,
Et nos remparts croulants subirent l'insolence
Des drapeaux arborés par la main des vainqueurs.
Lévis avait en vain montré tous les courages,
Et le vieux drapeau blanc disparut de nos plages,
Emportant dans ses plis des lambeaux de nos cœurs.

1 — *Les Invincibles*, pp. 42-60.

2 — *Le vingt-quatre juin*, pp. 86-94.

Après la défaite et la cession, M. Chapman rappelle les combats de la justice et du droit méconnus, puis enfin l'union des esprits dans une commune liberté. Mais ici encore le verbe du poète a des sonorités qui s'enflent d'un enthousiasme insuffisamment soutenu, et il a des accents qui sont trop évidemment empruntés à la rhétorique un peu usée de nos orateurs du vingt-quatre juin.

Cependant M. Chapman se lasse difficilement de célébrer son pays, son sang et sa race : et soit qu'il raconte la dispersion des Acadiens¹, voués à la ruine, entassés pêle-mêle

Dans des cercueils géants balancés sur les eaux,

soit qu'il dise son hommage aux Canadiens² qui ont porté par delà la frontière leur activité, leurs ambitions et leur fidélité au parler des ancêtres, frères exilés qu'il compare à des oiseaux envolés qui

Gardent sous d'autres cieux leur suave ramage,
Savent se rappeler l'arbre au mouvant ombrage
Qui berça le doux nid abritant leurs amours,

il exécute sur tous ses thèmes des variations inégales où plus d'une fois notre âme est prise et enchantée par la virtuosité de l'artiste.

Au surplus, le patriotisme de M. Chapman s'attache à chanter encore et à peindre de bonnes couleurs les choses de la vie canadienne. Et il vaut mieux, peut-être, pour le poète s'appliquer à encadrer dans ses vers des tableaux et des scènes qu'il peut chaque jour voir et contempler. Il lui est alors plus facile d'être lui-même et vraiment original que lorsqu'il s'escrime sur des canevas de discours dont la matière a été mille fois reprise et

1 — *A M. le sénateur Pascal Poirier*, pp. 95-105.

2 — *Aux Canadiens des Etats-Unis*, pp. 105-109.

remaniée. La vision immédiate et le contact même des choses éveillent nécessairement dans la sensibilité du poète des émotions plus fraîches et plus personnelles. Aussi bien, M. Chapman a-t-il trouvé parfois des strophes toutes pleines d'impressions nouvelles et de pensées gracieuses pour décrire nos plaisirs d'hiver, le carnaval, les palais de glace, la chasse dans la forêt, la sucrerie et la descente en radeau de nos coureurs de bois.

Lisez, par exemple, ces jolis vers à travers lesquels brille et s'illumine *le palais de glace*¹ :

L'édifice a des tons d'agate ciselée,
Il se rit des assauts que lui livre le vent ;
Il nargue le soleil, et nulle giboulée
Ne ternit son éclat radieux et mouvant.

Le givre à ses flancs met de folles dentelures ;
L'aurore de rubis étoile son cristal,
Et, lorsque le couchant rougit ses crénelures,
On dirait le château d'un conte oriental.

Puis, la nuit, sous le feu des lampes électriques,
Le monument se change en un fort de vermeil
Dont chaque meurtrière — explosions féériques —
Lancerait à l'éther des bribes de soleil.

Et ces strophes où défilent, pendant le carnaval², la troupe joyeuse et pittoresque des raquetteurs et des curieux :

De souples raquetteurs, chantant à gorge pleine,
Passent deux à deux, fiers comme des fantassins,
Portant des justaucorps, des ceintures de laine,
Des bonnets phrygiens, de légers mocassins :
En folle ribandelle ils volent vers la plaine,
Criblés par les éclairs de beaux yeux assassins.

.....
En gentils capuchons, des essaims de brunettes
Papillonnent partout comme de gais lutins :

1 — *Le palais de glace*, pp. 236-237.

2 — *Le carnaval*, pp. 229-235.

A travers le bruit clair des grelots, des clochettes,
On entend leurs caquets et leurs rires mutins
Comme le gazouillis enivrant des fauvettes
Parmi les trémolos des ruisseaux argentins.

Le spectacle très mouvementé des coureurs de bois franchissant sur un énorme et lourd radeau le « saut » des rapides est assez vivement remplacé sous nos yeux ¹. Ces « trente voyageurs montés sur la cage »

.....sont les descendants d'une race choisie
Qu'enivraient les combats, l'art et la poésie,
Ils sont les descendants des vieux coureurs de bois
Dont Aimard et Cooper ont redit les exploits...
Ils aiment à chanter, et leur chanson naïve
Rythme le mouvement de la rame massive.

Et c'est pendant qu'ils chantent à la Vierge, que le radeau s'engage dans les rapides :

Gueté par les brisants, poursuivi par la houle,
Gémissant sous l'effort vertigineux des flots,
D'où montent à la fois des rires, des sanglots,
Le radeau fuit toujours sur les eaux effrénées,
Se dressant au sommet des vagues déchainées,
Ou plongeant brusquement dans des remous sans fond.

.....
Et les fiers voyageurs, en proie à la colère
De la vague qui hurle autour du lourd radeau
Et les couvre parfois d'une avalanche d'eau,
Debout, l'œil en éveil, comme cloués aux rames,
Le visage cinglé par le grand fouet des lames,
Guident, sans tressaillir, sur le gouffre qui bout,
A travers les écueils qui se dressent partout,
La flottante forêt qu'emporte la rapide...

M. Chapman n'a pu décrire avec autant de facile entr. in la course un peu embarrassée du chasseur qui poursuit l'original de

1 — *Le radeau*, pp. 213-219.

nos forêts ¹, et les scènes pourtant si caractéristiques de la sucrerie ². Mais, d'autre part, il a si bien chanté l'érable canadien ³.

Il est plein de sève et de force,
L'ouragan ne peut le ployer ;
Pourtant les fibres de son torse
Sont aussi souples que l'acier.

.....
Son feuillage, à la mi-septembre,
Au souffle du vent boréal,
Se couvrant d'or, de pourpre et d'ambre,
Brille comme un manteau royal.

En avril, le paysan perce
Son flanc qu'amollit le dégel :
Par sa blessure l'arbre verse,
Tout le mois, des larmes de miel.

.....
Il est bon autant que robuste.
Il berce au vent le nid moelleux,
Et dépouille sa tête auguste
Pour couvrir le gazon frileux.

.....
Après avoir nargué les trombes,
Il se laisse mettre en morceaux,
Afin qu'on en fasse des tombes
Ou qu'on en fasse des berceaux.

* * *

Et voici donc que l'on aperçoit ici, et que l'on découvre un autre aspect du talent poétique de M. Chapman. Le sentiment de la nature a lui-même dicté les meilleures vers de ces couplets ; et le poète laisse entendre déjà suffisamment comme il sait entrer dans le mystère des choses infiniment subtiles et cachées que les spectacles des bois, des champs et des cieux révèlent aux âmes

1 — *La chasse d'hiver*, pp. 220-224.

2 — *La sucrerie*, pp. 250-260.

3 — *L'érable*, pp. 243-249.

attentives à les bien regarder. Déjà, dans les *Québecquoises*, que M. Chapman publiait, il y a trente ans, et qui furent ses premiers essais en vers, l'auteur s'était plu à chanter les soirs de mai, les nuits de juin, les crépuscules, les rayons de soleil, et le printemps ; les *Feuilles d'érable*, qui suivirent, disent elles-mêmes comme le poète s'attache au symbolisme que l'on peut dégager des choses de la nature. Et dans les *Aspirations*, il ne pouvait manquer de reprendre ces thèmes inépuisables, et de s'abandonner avec ivresse à l'émotion douce et pénétrante que fait naître en l'âme des artistes la vision des grandes merveilles dont Dieu a décoré notre univers.

Or, il y a deux façons de célébrer la nature : la première consiste à décrire ses beautés, et à mettre en strophes toutes ses couleurs et tous ses parfums ; l'autre, celle-là qui convient surtout aux âmes lamartinienues, recherche plutôt entre les spectacles extérieurs et les états de l'âme du poète les secrètes et merveilleuses relations qu'il peut y avoir. Il est rare, d'ailleurs, que ces deux manières ne se retrouvent et ne se confondent dans le même artiste. M. Chapman lui-même passe volontiers de la vision à la méditation, et après être sorti de sa conscience pour regarder au dehors, il s'y enferme ensuite pour entendre au fond de l'âme les voix mystérieuses qu'y éveillent les choses. Voyez, par exemple, comme le printemps lui fait regretter ses vingt ans disparus ¹ :

La sève à jets pressés dans les rameaux bouillonne ;
La mousse au bois déroule à longs plis son satin ;
Sur le trèfle odorant l'abeille d'or bourdonne ;
Sur les roses s'abat le papillon mutin ;
Et parmi les ajoncs la source qui rayonne
Berce les nids rêveurs d'un murmure argentin.
.....
Et l'on respire un vent doux comme l'ambroisie ;
Dans la nuit l'horizon garde un reflet du jour ;
Chaque être librement poursuit sa fantaisie,
L'enfant sous le bosquet, le bouvreuil sur la tour ;

1— *Renouveau*, p. 260.

Et les bois et les prés, où chacun s'extasie,
 Débordent de gaité, de verdure et d'amour.
 La nature a repris sa beauté, sa jeunesse ;
 Partout c'est un réveil qui vient tout redorer,
 Partout c'est un rayon qui réchauffe et caresse,
 C'est un luth que la main des zéphirs fait vibrer...
 Mais cependant, malgré tant d'éclat, tant d'ivresse,
 Je ne revois jamais le printemps sans pleurer...

C'est la même ivresse mêlée de mélancolie, c'est le même jeu de lumière et d'ombres que l'on retrouve dans les *rayons de novembre*¹. Qui ne s'est senti réjoui et rajeuni pour quelques heures quand à travers les brumes de l'automne et de la vie passent quelques tardives et chaudes caresses du soleil ? et à qui alors n'a-t-il pas semblé qu'en lui et autour de lui renaissait un fugitif printemps ?

Mais parfois le soleil, déchirant les brouillards,
 Verse des lueurs d'or sur les eaux et les chaumes...
 Et nous croyons ouïr les oiseaux babillards,
 Nous respirons partout de sauvages arômes.

 Ainsi que la saison des fleurs et des amours,
 Se sont évanouis mes rêves de jeunesse ;
 Un nuage a passé tout à coup sur mes jours,
 Dérobant un soleil qui me versait l'ivresse.

Cependant quelquefois à travers mon ciel noir,
 Un regret radieux glisse à mon front morose...
 Alors, dans le passé lumineux je crois voir
 De mes bonheurs enfuis flotter l'image rose.

Quelquefois il arrive que le poète, s'effaçant lui-même et dissimulant toute émotion personnelle, substitue à ses propres impressions celles d'un personnage qu'il met en scène. Ce qui n'est, d'ailleurs, qu'une façon très adroite de nous donner encore du lyrisme subjectif. Et c'est justement dans l'âme du laboureur que M. Chapman a le mieux réussi à transposer la sienne.

1 — *Les rayons de novembre*, pp. 298-300.

Il a écrit sur la tâche du laboureur l'un de nos meilleurs sonnets rustiques. En voici les trois dernières strophes :

Au pied d'un coteau vert noyé dans les rayons,
Les yeux toujours fixés sur la glèbe si chère,
Grisé du lourd parfum qu'exhale la jachère,
Avec calme et lenteur il trace son sillon.

Et, rêveur, quelquefois il ébauche un sourire :
Son oreille déjà croit entendre bruire
Une mer d'épis d'or sous un soleil de feu.

Il s'imagine voir le blé gonfler sa grange :
Il songe que ses pas sont comptés par un ange,
Et que le laboureur collabore avec Dieu.

Ces pièces de vers où le sentiment est vif, bien ramassé et délicatement exprimé, sont peu nombreuses dans le livre de M. Chapman. Le poète, quand il est en face de la nature, s'efforce plutôt de peindre et de décrire ; à moins encore qu'il ne se serve des choses comme de prétextes à développer un lieu commun de rhétorique ou de philosophie.

Ainsi, M. Chapman a essayé de fixer dans ses strophes les mouvantes splendeurs de nos aurores boréales¹. Il y a vraiment réussi, et c'est un rare et précieux mérite ; et n'étaient huit ou dix vers qui sont un peu faibles, il aurait écrit sur ce thème bien canadien l'une de ses meilleures poésies. Après avoir tracé le large cadre, et solennel, des froides nuits d'hiver qui enveloppent la sérénade féérique des *marionnettes*, il fait monter dans le ciel tranquille l'aurore vive et changeante :

Tout à coup, vers le nord, du vaste horizon pur
Une rose lueur émerge dans l'azur,
Et, fluide clavier dont les étranges touches
Battent de l'aile ainsi que des oiseaux farouches,
Eparpillant partout des diamants dans l'air,
Elle envahit le vague océan de l'éther,

1 — *L'Aurore boréale*, pp. 225-228.

Aussitôt ce clavier, zébré d'or et d'agate,
 Se change en un rideau dont la blancheur éclate,
 Dont les replis moelleux, aussi prompts que l'éclair,
 Ondulent follement sur le firmament clair.
 Quel est ce voile étrange, ou plutôt ce prodige ?

C'est le panorama que l'esprit du vertige
 Déroule à l'infini de la mer et des cieux.
 Sous le souffle effréné d'un vent mystérieux,
 Dans un écroulement d'ombres et de lumières,
 Le voile se déchire, et de larges rivières
 De perles et d'onyx roulent dans le ciel bleu.

.....
 Le voile en un clin d'œil se reforme plus beau,
 Lové comme un serpent, flottant comme un drapeau.
 Plus rapide cent fois qu'un jet pyrotechnique,
 Il fait en pétillant un sabbat fantastique,
 Et met en mouvement des milliers de soleils
 A travers des brouillards transparents et vermeils
 Comme cristallisés dans la plaine éthérée.
 Quelquefois on dirait une écharpe nacrée
 Qu'un groupe de houris secoûrait en volant
 Dans l'incommensurable espace étincelant ;
 Tantôt on le prendrait pour le réseau de toiles
 Que Prométhée étend pour saisir les étoiles,
 Ou pour le tablier sans bornes dans lequel
 Les anges vanneraient les roses du ciel.

Il y a dans ces vers des combinaisons de mots et d'images, et souvent une harmonie qui s'ajustent à la mobile et splendide réalité. On voudrait qu'une vision aussi nette des choses, et une pareille précision dans le mouvement et les couleurs se puissent retrouver dans la description de la cataracte de *Niagara* ¹.

Certes, il n'est pas facile de reconstituer avec des mots et des phrases le puissant spectacle qui fait accourir les touristes des deux mondes. Mermet, le poète-soldat du régiment de Watte-

1 — *Le Niagara*, pp. 208-212.

ville, qui avait campé près de la cataracte, essaya le premier, en 1814, de décrire

la scène sublime

Où la grandeur de Dieu se peint dans un abîme,

et il s'attacha surtout à dessiner par le menu toutes les lignes et tous les mouvements, et tous les tableaux variés que l'on peut apercevoir dans le déploiement gigantesque des torrents, et il y réussit souvent avec une rare souplesse et une grâce facile et débordante. M. Chapman a mieux aimé tantôt se servir de comparaisons un peu banales, et tantôt dissenter vaguement sur la course éternelle des eaux tumultueuses. Cependant, ici encore, il a retrouvé sur sa palette quelques-unes des couleurs qui convenaient au spectacle, et il a écrit ces beaux vers :

A la fois torrent, puits, trombe, avalanche et piège,
La chute a la blancheur du lait et de la neige.
Cependant le soleil, le grand soleil de Dieu,
Quand il y met l'éclat de son regard de feu,
Souvent la transfigure et la métamorphose,
Quelquefois il la change en une toile rose,
Quelquefois il en fait une écharpe d'émail
Qu'il étoile d'argent, de saphir, de corail,
Et sa flamme, en perçant cette fluide écharpe,
Brille comme à travers les cordes d'une harpe.

La nature porte les âmes à Dieu. Elle éveille le sentiment de l'infini, et elle suggère à l'esprit les religieuses pensées. C'est sans doute ce rapport inévitable qui a suggéré à M. Chapman quelques strophes où se mêlent la piété et la poésie, les fleurs du printemps et les parfums d'encensoirs. Nous ne pouvons que signaler en passant quelques-unes de ces pièces où se montre et s'épanouit l'âme chrétienne du poète, *La grande nuit*, *Le missionnaire*, *Les deux drapeaux*, *Sur un tableau de Lauenstein* : cette dernière consacrée à la Vierge qui tourne le fuseau près de son enfant endormi, est toute pleine de grâce et de fraîcheur. Et puisque M. Chapman a si bien traité ce thème évangélique, pourquoi a-t-il mis en vers la légende, assez grotesque, de Jésus qui change en ours deux petits enfants, victimes de l'impiété

de leur mère ? L'Évangile est si fécond en sujets admirables et variés où peut s'exercer l'inspiration du poète ! Et il y a dans la vie de Jésus tant de pardons et de pitié qu'on ne voit pas bien pourquoi la légende lui voudrait prêter ses vengeances.

Il y a donc dans l'œuvre dernière de M. Chapman des beautés réelles et harmonieuses, et comme un plus large essor de son talent d'artiste. Et ce sont ces élans de l'âme et ces trouvailles de l'imagination poétique qui ont valu aux *Aspirations* de si précieuses louanges.

Fallait-il pour cela s'abstenir de voir et de signaler dans cette œuvre les imperfections inévitables qui s'attachent à toute œuvre humaine ? Evidemment nul ne le croit, et M. Chapman tout le premier, lui qui un jour a si vigoureusement et un peu cruellement manié le scalpel de la critique, ne le saurait penser. N'a-t-il pas écrit que « la critique est nécessaire au développement des lettres comme le soleil l'est à la croissance des végétaux ¹ ? »

Qu'il y ait des imperfections, et même des défauts dans le recueil de M. Chapman, nul ne s'en peut étonner ; et il ne pourrait être qu'utile d'essayer d'en préciser davantage la nature.

Et d'abord, l'on remarque dans la poésie de M. Chapman ce manque de continuité dans l'inspiration, qui est un mal commun, d'ailleurs, à la plupart des poètes, et qui chez eux souvent ne diffère que par sa gravité ou son intensité. L'inspiration n'est pas continue, chez M. Chapman : et par là nous voulons faire entendre que ses poésies, et que souvent ses meilleures poésies sont inégales, laissent apercevoir des vides dans la pensée elle-même, ou dans l'expression poétique de la pensée. C'est, quelquefois, lorsque dans un vol de large envergure le poète nous a emportés au sommet de l'art divin, qu'une sorte de fatigue ou d'épuisement le fait tout à coup s'abattre vers la plaine où l'aigle vient

1 — *Le Lauréat*, Introduction, VII.

traîner son aile encore toute frémissante. Et nos yeux éblouis de lumière se résignent mal à ne plus apercevoir que le terre à terre des prosaïques réalités.

D'où vient chez le poète cette inconstance de l'inspiration ? Et serait-ce mal en définir la cause que de l'attribuer d'abord à une sensibilité qui n'est pas assez profonde ? Il faut au poète le don singulier et surabondant d'être ému. Certes, M. Chapman est pourvu d'une âme sensible et délicate : et ce que nous avons cité de ses vers suffit à le démontrer. Mais cette sensibilité ne descend peut-être pas assez dans les profondeurs de sa conscience ; et ne peut-on pas observer qu'elle tend plutôt sans cesse à monter au cerveau ? L'émotion, chez M. Chapman, est raisonnable ; elle est très raisonnable, et souvent elle l'est trop, puisqu'elle paraît être alors une tension d'esprit plutôt qu'une vibration de la sensibilité. Et il se fait donc qu'il y a dans certaines strophes du poète je ne sais quoi de factice qui vous laisse froids ou indifférents.

C'est vers l'imagination surtout que se réfugie souvent, chez M. Chapman, non plus le don mais l'art d'être ému. L'imagination est une grande puissance chez ceux qu'a touchés l'aile de la poésie. Elle continue parfois, chez les poètes devenus vieux, cette jeunesse et cette fraîcheur d'impressions que d'ordinaire procurent seuls les premiers contacts de la vie. Et si M. Chapman confie à son imagination le soin d'entretenir et de nourrir en lui les fortes émotions, c'est qu'en effet cette faculté lui est une force précieuse et secourable. Et si elle ne lui suffit pas toujours à alimenter les délicates et subtiles sensations, elle fournit du moins au poète les comparaisons, les images les plus grandioses où les plus gracieuses. N'est-ce pas elle qui a trouvé que les grands lacs d'Amérique, que

Les lacs qui sommeillaient dans les déserts sans bornes,
Semblaient dans leur grandeur et leur rayonnement
D'énormes pans d'azur tombes du firmament, ¹

1 — *La liberté éclairant le monde*, p. 10.

et n'est-ce pas elle qui fait dire, par le poète, à une femme pour qui la littérature n'est qu'un apostolat :

Tu portes, Madeleine, un vase de grand prix,
Et, souriant avec amour à ton pays,
Tu baignes son front nu du parfum de l'idée ;
De ton grand cœur penché tu fais couler sans fin
A nos foyers ravis le flot de l'art divin ¹.

Mais cette imagination elle-même se trouble parfois, et elle fait passer sous le regard du poète, et dans ses vers, des formes, des dessins, des comparaisons que le bon goût ne saurait toujours approuver. Par quels étranges procédés, par exemple,

Franklin et Fulton ont pris de la sueur
Au front des parias, l'ont changée en vapeur,
En ont fait un géant, dont les mains, toujours pleines,
Sur les flots, dans les champs, sur les monts, dans les plaines,
Dans les hameaux étroits, dans les cités sans fin,
Laissent constamment choir du travail et du pain ².

Et de quelle espèce est donc cet Esprit des bois ³ que fait disparaître du Canada découvert la civilisation nouvelle. Il a sans doute la forme d'un oiseau puisqu'il a des plumes et des ailes ; mais alors pourquoi habite-t-il les antres, et pourquoi cette écume à la bouche, et comment étend-il ses bras crispés vers la croix ?

L'imagination de M. Chapman ne crée donc pas toujours avec une égale et féconde puissance, et c'est sans doute une autre raison qui explique chez le poète la non continuité de l'inspiration.

Faut-il ajouter qu'il y a de ce défaut une troisième cause ? M. Chapman est non seulement un poète, mais il est aussi un orateur ; ou si vous le voulez, il a le tempérament oratoire, ou si vous préférez encore, il aime à fréquenter les lieux communs de la rhétorique. La poésie de M. Chapman est éloquente, et souvent elle s'envole dans un large et beau mouvement où claironnent des voix de tribuns, où se dessinent des gestes de harangues. On

1 — *A Madeleine*, p. 342.

2 — *La liberté éclairant le monde*, p. 10.

3 — *Luce sub ipsa*, p. 35.

sait d'ailleurs le voisinage de la poésie et de la rhétorique, et que les plus grands poètes ont été éloquents, Eschyle, Euripide, Corneille, Victor Hugo, et que les plus grands orateurs ont été lyriques, Eschine, Cicéron, Bossuet, Burke, O'Connell et Lacordaire.

Il est donc permis aux poètes de composer des discours en vers, comme il est permis aux orateurs de construire des odes en prose. Et il est aussi loisible aux uns et aux autres de fréquenter les lieux communs de la pensée, « depuis plus de sept mille ans qu'il y a des hommes, et qui pensent. » Mais la rhétorique est un art dangereux ; et quand l'esprit n'est pas pourvu de très fertiles ressources, et ne sait pas suffisamment renouveler les vieux thèmes inévitables, il se laisse si facilement emporter au courant d'une phraséologie creuse et sonore ! Et les oripeaux de l'éloquence couvrent si souvent le vide des déclamations !

M. Chapman échappe d'ordinaire à ces écueils, et son discours nous entraîne en un courant rapide et sûr. Mais, ici encore, il ne pouvait toujours éviter le défaut de sa qualité, et il arrive donc que son goût pour la rhétorique le fait s'épuiser en des efforts artificiels, et en des développements diffus où s'allonge, s'affaiblit, se perd et se noie la pensée. C'est le propre de la pensée poétique d'être bien ramassée, condensée, forte et jaillissante. M. Chapman l'oublie parfois, surtout quand il s'applique à des sujets que sa méditation ne peut que laborieusement féconder. De là, dans quelques-unes de ses poésies des longueurs et des strophes languissantes, où la prose se fourvoie dans les vers et les remplit de son verbiage facile. Et de là aussi peut-être ces constructions un peu lourdes, ces périodes qui se déploient en une série de propositions subordonnées où les participes présents les *qui*, et les *dont* réussissent mal à alléger le vers, et à lui donner de l'élan. Il y a, à ce propos, chez M. Chapman, un type trop uniforme de strophes où s'essouffle la voix du lecteur ¹.

1 — Voir, par exemple : *A M. Andrew Carnegie*, 1^{re} strophe, p. 169 ; *A M. le sénateur Poirier*, 1^{re} strophe, p. 95.

Si, enfin, nous ajoutons à ces observations que le vocabulaire de M. Chapman, généralement précis, juste, et bien classique, ne nous offre pas toujours la variété d'expressions que l'on souhaiterait voir, et nous laisse entendre trop souvent certaines formules poétiques qui chantent sans cesse à l'oreille du poète, nous aurons défini, avec une suffisante précision, croyons-nous, les plus graves imperfections dont peut être chargée la conscience de l'auteur des *Aspirations*.

Et l'on voit donc que si M. Chapman s'appliquait davantage à mettre sa sensibilité en plein contact avec les choses, et à rafraîchir et rajeunir ses impressions ; s'il ouvrait plus largement encore son imagination et sa conscience aux grands souffles qui passent dans son âme d'artiste ; et s'il s'abstenait de violenter la muse quand elle lui refuse ses caresses, et s'il osait enfin tailler, couper et retrancher dans les longues pièces où s'étale parfois une rhétorique trop ingénue, il nous donnerait assurément les meilleurs recueils du monde. Si, pour parler autrement, M. Chapman avait condensé ses *Aspirations* dans un in-12 de deux cents pages, il aurait fait un livre plus maniable, à coup sûr, et plus portatif que le trop gros volume qui pèse certainement aux mains de ses lectrices, et il aurait aussi donné à la littérature canadienne une œuvre dont aucune partie n'eût pu être entamée par le temps et par la critique.

Quoi qu'il en soit, M. Chapman nous pardonnera la sincérité de nos jugements. Nous l'avons assez copieusement cité pour que le lecteur ait d'abord en lui reconnu les qualités, les vertus intellectuelles des grands poètes. Ces vertus grandissent chaque jour ; chaque jour elles se dégagent des imperfections qui en furent les inévitables compagnes, et nous ne pouvons qu'attendre avec impatience le prochain recueil que nous promet M. Chapman. Quant à nos très libres observations, elles constituent l'hommage franc et loyal de notre admiration pour le talent de l'un des artistes qui honorent le plus les lettres canadiennes.

CAMILLE ROY, p^{tre}.

ERREURS ET PRÉJUGÉS

UNE SCIE IMPÉRIALE. — POURQUOI ALCIPE N'ÉCRIT PAS DANS LES
JOURNAUX. — SES VUES SUR LE MINISTÈRE DE L'IN-
STRUCTION PUBLIQUE.

Tout le monde sait bien ce que c'est qu'une scie ; mais personne, pas même un scieur de long, ne saurait imaginer ce qu'est devenue pour les honnêtes gens de la province de Québec la scie de l'Instruction publique. C'est une scie impériale celle-là. Serais-je excusable d'y mettre encore la main après tant de journaux masculins, féminins ou de tout sexe « *généralement quelconque.* »

Que le lecteur me pardonne et se rassure ! Je ne traiterai pas sérieusement la question qui n'a plus besoin de l'être après la discussion des dernières séances de l'Assemblée législative. Pauvres généralement en vues élevées et en exposition de principes, comme le sont d'ordinaire les discours parlementaires de notre temps et de notre pays, les plaidoyers en faveur de notre système d'Instruction publique abondent en renseignements précis et réfutent si parfaitement les diatribes et les déclamations de tribune et de journaux, qu'il n'en reste plus guère que la preuve d'une complète ignorance ou d'une absolue mauvaise foi, quelques-uns disent, de l'une et de l'autre. Si la question continue d'être agitée avec insistance, ce sera par les gens qui ont le parti pris de ne pas la connaître, ou qui sont tellement occupés de ce qu'ils disent et écrivent qu'ils n'ont pas le goût ni le loisir de lire et d'entendre ce qu'on leur répond.

Je veux seulement donner à notre ami Alcipe la chance de faire quelques réflexions avisées, qui, venant d'un homme si parfaitement bienveillant et désintéressé, ne sauraient être désagréables aux esprits les plus revêches et les plus prévenus.

Quel malheur qu'un homme sensé et d'expérience comme lui ne tienne pas quelquefois la plume dans nos grands journaux quotidiens ! Ils auraient la chance d'avoir de temps en temps sur les questions d'intérêt vital pour notre peuple une opinion hon-

nête et sérieusement avisée. Mais Timothée lui fait la grosse bouche : « Mes lecteurs ne vous liraient pas, vous seriez trop sérieux. Ce qu'il faut ici pour réussir, c'est un homme exercé à deviner de quel côté souffle le vent pour en profiter, et dont la pensée ne soit jamais assise que dans un fauteuil tournant. »

La juive examine sa prose et la trouve d'une venue parfaite. « Je la prendrais peut-être, moyennant finances. Et encore ! vous pourriez me compromettre. Vous allez dire honnêtement ce que tout le monde sait bien : que toute cette campagne de l'Instruction publique, menée ostensiblement par un certain nombre d'inconscients et de brouillons malintentionnés en quête de popularité et d'influence, est dirigée de loin et soufflée par la maçonnerie de Montréal et d'outre-mer. Mais j'ai là, parmi les maçons, quelques-uns de mes meilleurs amis et patrons : puis-je leur faire de la peine et les désobliger ? Je ne fais pas de politique ni de religion : je fais des affaires. Je ne publie que les articles qui me paient en abonnés ou en influences sonnantes. » Les journaux plus ou moins officiels ne sont faits que pour rayonner la pure lumière des partis : c'est entendu. Pourraient-ils ouvrir leur porte à un honnête homme qui se croit encore le droit d'avoir sa pensée à lui et de dire nettement et fermement ce qu'il pense pour le plus grand bien de son pays ? Si conciliant qu'il soit par tempérament et par vertu, et si souvent à cheval entre le oui et le non comme tout bon parlementaire rompu à la tactique, Alcipe aurait à certains moments sous la pression de sa conscience des éruptions terribles d'honnêteté et de bon sens qui ruineraient ou compromettraient les fortunes politiques en apparence les mieux assises.

Voilà comment il se fait qu'Alcipe ne peut écrire dans aucun de nos grands journaux ; si sereine que soit sa prose, si juste et lumineuse que fût sa pensée, on n'en voudrait ni dans le soleil ni dans la lune. Je lui dis en plaisantant, à ces moments de convulsions volcaniques assez rares dans son âme :

« Vous êtes né trop tard dans un monde trop vieux. » Il est né trente ans trop tard pour être journaliste et député ; maintenant

il se résigne à n'être rien pour rester honnête homme : c'est peut-être ce qu'il a de mieux à faire pour son bonheur sinon pour le bien de son pays. Heureux Alcipe ! Donnez-moi votre sérénité d'âme où quelque léger nuage glisse rarement entre deux rayons de soleil.

Il m'aborde l'autre jour, un sourire sur les lèvres, et me tend un numéro de journal du deux mars dernier.

« Voilà, me dit-il, ce que je porte sur moi depuis plus d'un mois à votre intention. Vous ne lisez guère les journaux et je vous ai réservé celui-ci qui vous intéressera. Vous qui croyez comme moi à notre dégénérescence politique à Québec, voyez ce que dit un journal officiel d'un de nos ministres que je croyais gentilhomme.»

J'ouvre le journal. En tête des deux premières colonnes je lis en majuscules qui tirent l'œil fortement : « L'hon. M. ** ». Un peu plus bas un portrait supposé ressemblant d'un gentilhomme en par-dessus d'hiver avec parements de fourrures, et au-dessous, en caractère ordinaire, je lis avec stupeur :

« C'est le produit d'un croisement entre la vache de buffle et le bœuf sauvage. »

Avec un malin plaisir, pendant que je cherche l'énigme : « Vous n'y êtes pas encore ? reprend Alcipe. Ce n'est pas du ministre qu'on dit cela, mais du catalo qu'il a mangé. Peut-on dire sur un journal progressif qu'un ministre a bien dîné et qu'il a mangé du catalo, sans mettre le portrait, non du catalo qui a eu l'honneur d'être mangé, mais du ministre qui l'a mangé avec ses deux mâchoires, sans doute, comme mangent d'ordinaire les autres hommes, et sans mettre au bas du portrait, non la définition du ministre, mais celle du catalo ? »

Piqué au jeu, j'aurais bien pu trouver qu'un parlementaire comme Alcipe est le produit d'un croisement quelconque entre deux types assez rares dans une civilisation qui a passé fleur ; mais comment boudier à ce joyeux sourire et à ce franc regard où personne ne lut jamais une intention désobligeante ? Je me contentai de lui dire pour toute vengeance :

« J'aurais compris sans peine que dans un journal d'opposition, on dise cela d'un gouvernement, voir même d'un Parlement, et après l'affaire Cynopolis, vous-même, Alcipe, l'eussiez trouvé possible. Mais qu'un journal ministériel fasse à la personne même d'un ministre un état civil aussi étrange et qui n'a pas dû être accepté sans réserve, je ne savais comment l'expliquer. — Décidément vous entrez plus vite que moi dans l'esprit des journaux.

« Evidemment, Alcipe, les dernières séances de l'Assemblée législative vous ont remis en selle. Vous n'avez plus honte de votre foi au régime parlementaire, et pour une fois, vous êtes heureux de me faire constater que si à la Chambre comme devant les foules l'effet bruyant est pour les démagogues, les emballés, les furieux et tous ces goujats de la parole publique et de la politique auxquels le souverain Maître de toutes choses a donné pour tête un tambour que battent à leur gré toutes les passions et tous les préjugés, le succès final et sérieux est quelquefois pour les rares députés qui se croient encore le droit de dire honnêtement et simplement des choses sensées.

« Cependant, comment expliquez-vous l'attitude de votre ministère provincial dans la question de l'Instruction publique ? Je croyais qu'après les déclarations en apparence très-catégoriques du chef du gouvernement et de quelques-uns de ses collègues, le programme du ministère serait si nettement formulé que personne ne pourrait s'y méprendre, la radicaillerie maçonnique pas plus que les catholiques. Il n'en est rien. Après le discours du Secrétaire Provincial et celui de son prédécesseur dans le ministère, l'opinion honnête est rassurée médiocrement sur la vraie pensée du gouvernement. C'est que s'il y a des gestes « qui achèvent la parole » il y en a qui l'annulent et la contredisent. Et l'on dit, — est-ce une calomnie ? — que si la parole du ministère a répondu préemptoirement à l'interpellation, le geste lui a donné raison.

— J'avoue que la logique parlementaire n'a pas absolument les mêmes lois que la logique d'Aristote. En philosophie on va tout droit d'un principe à la conséquence. En politique, il faut souvent avoir l'air d'oublier les prémisses, quand il y en a, pour arriver à la conclusion.

« Pour tout ministère la question de l'Instruction publique aurait bien des difficultés.

« Il y a des difficultés de principes d'abord ; mais celles-là, que peu d'hommes dans le pays seraient en état de résoudre, il est assez facile à un politicien de n'en pas tenir compte. Depuis cinquante ans les gouvernements comme les hommes ont perdu l'habitude de mourir par principe. Qui veut gouverner aujourd'hui et se maintenir au pouvoir ne doit avoir qu'un principe : celui de n'avoir aucun principe de gouvernement.

« Les principes, il les faut connaître, pour en parler magnifiquement, leur rendre hommage et les proclamer quand ils rendent service et savoir s'en passer quand ils sont un embarras. Avec nos mœurs politiques un ministère gouverne aujourd'hui non par les principes, mais par les intérêts. C'est le grand principe saxon : mon intérêt fait loi chaque fois que je suis assez fort pour le faire prévaloir. C'est pourquoi le grand levier du gouvernement parlementaire, c'est ce qu'on a appelé la conciliation : c'est-à-dire la reconnaissance en fait du droit du plus fort. Or on ne concilie pas des principes, comme l'imagine naïvement votre ami le sénateur que vous raillez si facilement et qui est si brave homme, on concilie parfois des droits, plus souvent des intérêts.

« Le plus fort tacticien, celui qui gagne les grandes batailles et reste invincible sur le terrain parlementaire, est celui qui par des concessions opportunes sait concilier les intérêts contradictoires et les attacher à sa fortune. Le grand art, quand on veut gouverner, c'est d'imposer sa volonté quand on le peut ; quand on ne le peut pas, de faire sienne celle du plus fort et de persuader au grand nombre qu'on sert leurs intérêts et qu'on fait leur volonté.

— Je le soupçonnais déjà. Le témoignage d'un homme aussi

renseigné et bienveillant que vous l'êtes change en certitude mes conjectures. Mais trouvez-vous bien honnête, Alcipe, ce que vous appelez la tactique parlementaire, et ce principe pratique qui dirige presque toujours d'après vous la politique de nos gouvernements ?

— Toujours fort sur les principes ! Il faut pourtant bien reconnaître que dans la pratique les meilleurs principes sont souvent inapplicables. C'est pourquoi sans doute en pratique et ministres et députés les laissent à la porte du Parlement où ils occupent utilement les ergoteurs et les casuistes.

— Oui, comme la conscience sans doute, qui en politique, me disait un personnage assez haut empanaché, n'est la plupart du temps qu'un embarras. Je n'imagine pourtant pas facilement qu'un honnête homme même en politique déclare publiquement une intention et en ait une autre, que sa pensée intime soit en contradiction avec sa parole publique et qu'il puisse de bonne foi passer sa vie à marier le Grand Turc avec la république de Vénise. Je n'imagine pas bien un honnête homme comme vous, Alcipe, faisant ce jeu plus habile qu'honorable de ministre de Sa Majesté responsable à la tyrannie de tous les caprices et des intérêts qu'il doit satisfaire.

— Et c'est pourquoi vous ne m'avez jamais vu ministre et je ne le serai jamais. Je vous explique dans les autres ce dédoublement de l'honnête homme en homme privé qui se confesse et en homme public qui ne se confesse pas, que je comprends sans pouvoir l'exercer toujours et que je suis impuissant à faire en moi-même. C'est pour cela, vous voulez me le faire dire, que je ne serai jamais ministrable et ne veux même plus être député.

— Je le regrette, Alcipe, pour l'honneur du Parlement et le bien du pays. Vous eussiez été pour moi le ministre idéal, laborieux, intelligent, honnête et sans autre ambition que d'administrer le mieux possible votre département pour l'intérêt public. Même un ministère de l'Instruction publique n'eût fait frayeur à personne si le portefeuille en eût dû être toujours entre vos mains.

— A cette condition-là personne ne l'eût réclamé sans doute et a aucune condition je n'en aurais voulu. Ceux qui demandent avec acharnement la création d'un ministère de l'Instruction publique ne veulent au fond qu'une mine nouvelle à exploiter pour eux-mêmes et pour les leurs. Pas un seul ne serait en état de dire ce qu'un ministre pourrait faire effectivement pour le développement de l'instruction dans la Province qui est, soyez en sûr, le moindre de leurs soucis ; je vois bien, moi, ce qu'il ferait pour le ralentir et le paralyser.

« D'abord, dans l'état présent des finances de la Province, l'organisation d'un ministère rognerait encore ou grèverait le maigre budget de l'enseignement. Puis le ministre, nécessairement instable comme tous les autres, n'aurait ni le loisir, ni l'expérience, ni l'indépendance nécessaire pour agir efficacement et avec esprit de suite. La plus grande part de sa sollicitude serait consacrée à placer avantageusement les parents de messieurs les ministres et des députés jusqu'au seizième degré de consanguinité ou d'affinité.

— Pourtant ceux qui prétendent se connaître en hommes disent que la vraie pensée du ministère, sa pensée de demain, était dans l'interpellation et non dans la réponse.

— Je le crains, comme vous : car ce sera un malheur pour le ministère lui-même, pour la Province aussi, et particulièrement pour l'Instruction publique.

« Quand le département de l'éducation est parfaitement organisé depuis long-temps, qu'il renseigne très-exactement le Gouvernement et l'opinion sur l'état vrai de l'Instruction publique dans la Province, que le Parlement a le contrôle des lois et règlements qu'il peut faire et des subsides mis à sa disposition pour les fins d'instruction publique, et que pour réaliser enfin toutes les réformes, je dis mieux tous les progrès désirables et possibles, tout le monde en convient, il ne lui manque qu'un budget moins disproportionné aux besoins, un ministère pourrait-il être autre chose qu'un embarras et une impuissance ? Un gouvernement

avisé n'en voudra pas. Le ministère n'a pas manqué de le dire.

— Je l'ai lu. Mais, il a dit tant de choses et il en a tant laissé dire, qu'il est bien difficile de savoir quelle est la pensée de la tête, quand on connaît seulement celle de la bouche.

— Quand on veut être ministre quand même, il faut donner à tous de bonnes paroles et prendre avec plusieurs des engagements parfois peu conciliables les unes avec les autres et auxquels on espère trop facilement faire honneur en temps opportun. On se dupe parfois soi-même dans le mirage du pouvoir plus qu'on ne veut duper les autres. Quelquefois aussi on livre à l'un sa pensée intime, à l'autre sa pensée officielle, quitte à renoncer au moment critique à l'une ou à l'autre, peut-être à toutes les deux en même temps. Le Gouvernement aurait-il l'intention que prête à son parti le brouillon que l'Assemblée législative se serait honorée d'écouter avec moins de faveur, il aurait fourni contre son futur projet les meilleurs arguments. Ni l'Honorable Secrétaire Provincial, ni son prédécesseur n'ont paru moins bien au courant de l'état de l'enseignement public que s'ils eussent été membres *ex officio* du Conseil, ou ministres en titre de l'Instruction publique. Ils n'eussent pas plus facilement dégonflé ce ballon poussé de Saint-Louis à Québec par un vent de tempête et tout lesté d'erreurs de statistiques, d'insinuations perfides et de sottes déclamations, qui n'auront plus cours maintenant que dans la Tarascon de là bas.

— Dieu vous entende, et réalise vos prophéties !—Si le gouvernement n'a si bien accueilli le ballon que pour le faire dégonfler, nous aurons la paix pour long-temps.

« En attendant, notre Province est suffisamment vengée de tant d'injures et d'ineptes accusations, grâce à quelques hommes de cœur et de bon sens qui ont fait honneur à la vieille capitale et aux deux partis politiques, en les dégageant de toute responsabilité dans cette campagne de dénigrement qui aurait dû depuis longtemps finir dans le mépris public.

« Pourtant, Alcipe, j'ai un regret. L'occasion était belle d'ex-

poser magistralement les principes de la morale politique sur les droits et les devoirs réciproques de l'Etat et des familles en matière d'instruction et d'éducation. Cette exposition, qui eût éclairé au lieu de réfuter, aurait eu, il me semble, une tout autre portée que les arguments plus faciles mais toujours à reprendre des statistiques.

« Quelle occasion unique d'illustrer tant de sottises doctrinales que propagent comme des dogmes nos journaux à grande circulation ! Qui en eût tiré parti mieux que vous, Alcipe ? »

« J'avais l'intention de vous faire l'histoire sommaire d'une pauvre famille de treize enfants au fond d'une paroisse de campagne, qui ont tous appris à lire et à écrire, et même quelque chose de plus, il y a cinquante ans déjà, tandis que des familles plus aisées et moins nombreuses sont restées tout entières ignorantes et illettrées. Et je vous aurais demandé si l'on doit juger de la valeur de l'enseignement par ceux qui en profitent ou par ceux qui n'en profitent pas. »

—
RAPHAËL GERVAIS.

NOS MARTYRS CANADIENS

—
SONT-ILS DE VÉRITABLES MARTYRS

—
(Premier article)

Entre tous les Jésuites qui furent mis à mort ou suppliciés par les Iroquois au XVII^e siècle, assurément ceux qui semblent avoir le meilleur droit au titre de véritables martyrs, et la meilleure chance d'être canonisés comme tels, sont bien les Pères Jogues, Brébeuf, Lalemant, Garnier, Daniel et Chabanel, auxquels il faut adjoindre les frères Goupil et Lalande.

Si le martyre *matériel* suffisait pour cela, il n'y aurait guère de difficulté à résoudre la question ; mais ce qui fait ici la difficulté, c'est que le martyre devant être *formel* encore plus que

matériel, on ne voit pas bien tout de suite, à première vue, si les susdites victimes des Iroquois ont *formellement* souffert le martyre ; en d'autres termes, s'ils ont été mis à mort en haine de la foi ; car leur cas est particulier, cela est évident, puisqu'ils ont subi le sort de la guerre qui faisait rage alors entre les Iroquois et les Hurons, et ne se sont nullement trouvés dans l'alternative de renoncer à leur foi ou d'endurer les supplices et la mort.

Voici la grosse objection, — grosse du moins en apparence, — qui peut être soulevée contre le *martyre formel* de nos martyrs Canadiens : on peut prétendre, et même soutenir jusqu'à un certain point, qu'ils ont été suppliciés et mis à mort, non pas comme serviteurs de Dieu, apôtres de Jésus-Christ, missionnaires de l'Évangile, mais purement et simplement comme Français et alliés des Hurons ; autrement dit, que la raison de leur *martyre matériel* est une raison politique et nationale, non une raison religieuse, et qu'eussent-ils été hérétiques au lieu d'être catholiques, cela n'aurait nullement changé leur sort.

On peut appuyer cette prétention sur plusieurs faits historiques dont la portée et l'influence méritent certainement d'être considérées et discutées, parce qu'ils sont de nature à constituer peut-être, pour les Iroquois, des griefs politiques et nationaux ayant pu causer la mort de nos prétendus martyrs.

PREMIER GRIEF POLITIQUE ET NATIONAL DES IROQUOIS : L'INTERVENTION DE CHAMPLAIN

Le premier de ces faits est l'intervention de Champlain en faveur des Hurons contre les Iroquois avec le prestige et l'exécution des armes à feu. La première intervention eut lieu, au pays même des Iroquois, le 30 juillet 1609.

Je regardai les ennemis, dit Champlain, et ils me regardèrent. Quand je les vis prêts à nous décocher leurs flèches, je levai mon arquebuse, chargée de quatre balles et je visai droit à un des trois chefs. Le coup en tua deux et blessa le troisième..... Les Iroquois furent au comble de l'étonnement et de la terreur en voyant deux de leurs hommes tués si promptement, en dépit de leurs boucliers à l'épreuve des flèches. Comme je rechargeais, un de mes compagnons tira, du bois, un autre coup, lequel acheva de les remplir d'épouvante, et aussitôt il lâchèrent pied et s'enfoncèrent dans la forêt.

La deuxième intervention eut lieu à l'embouchure du Richelieu, le 19 juin 1610. Au milieu d'une grêle de flèches volant de part et d'autre, les Français, (Champlain et quatre compagnons),

se portèrent au combat. Ils tirèrent au hasard, à travers le rempart de troncs d'arbres et de branches, derrière les sauvages qui n'étaient pas encore revenus de leur frayeur de l'année précédente, causée par les armes à tonnerre, et puis se couchèrent à plat ventre sur le sol. Un autre parti de Français, des trafiquants de fourrures, survinrent et prirent part au combat. Les alliés se ruèrent à l'assaut. Presque tous les Iroquois furent tués ou faits prisonniers ; ceux-ci, à l'exception d'un seul sauvé par Champlain, furent torturés et scalpés.

La troisième intervention eut lieu le 10 octobre 1615, encore au pays même des Iroquois. Cette fois ce fut une déroute pour les Hurons et un jour néfaste pour Champlain, qui perdit beaucoup de son prestige auprès de tous les sauvages, amis ou ennemis. Les Iroquois, depuis cinq ans, s'étaient remis de leur terreur à l'endroit des armes à feu. Ils en possédaient eux-mêmes (ils les tenaient des Hollandais), et ils les maniaient fort bien. Ce jour-là, toutefois, les dispositions prises par Champlain auraient encore assuré la victoire, s'il eut pu se faire écouter des Hurons. Mais les Hurons n'écoutant rien se battirent à leur guise, c'est-à-dire fort mal. Après trois heures d'assaut contre les Iroquois fortement retranchés, ils durent battre en retraite, emportant seize blessés. Champlain lui-même était blessé, ayant reçu une flèche dans une cuisse et une autre dans un genou.—Or cette participation de Champlain dans les guerres des Hurons contre les Iroquois, apparemment excellente en principe, parce qu'elle devait rallier à la cause française une immense confédération de tribus indiennes ayant un ennemi commun, la nation combattue, était de fait erronée et désastreuse, parce qu'elle était de nature à allumer dans le cœur des Iroquois contre les Français, missionnaires ou non missionnaires, une haine invétérée, inextinguible sinon dans les plus atroces vengeances ; et aussi, parce que les Iroquois, contre toute attente, chose que nul ne pouvait prévoir, étaient destinés à devenir, par leur prépondérance barbare, politique et militaire, les vainqueurs et les destructeurs de toutes les nations sauvages, en butte à leurs inimitiés.

Aussi, dès 1622, que vit-on ? Déjà une troupe de maraudeurs iroquois, sous les murs de Québec, faisaient irruption sur le couvent des Récollets près de la rivière Saint-Charles et se retiraient après avoir capturé et brûlé deux Hurons : présage et commencement des représailles sans nombre dont devait tant souffrir plus tard la colonie canadienne, particulièrement après la fondation

de Montréal ; sur quoi l'historien Parkman fait cette judicieuse remarque :

On put voir alors les conséquences de la participation de Champlain aux guerres des Hurons contre les Iroquois.

Trente ans plus tard, cette série de vengeance atteignait son apogée dans le sang de nos martyrs. Tel est le caractère vindicatif des sauvages, n'oubliant point et ne pardonnant jamais. L'heure des Iroquois était venue. Ils étaient armés d'arquebuses ; ils se battaient comme des diables, et rien ne pouvait plus les arrêter dans leur œuvre d'extermination.

DEUXIÈME GRIEF : LA CONSTRUCTION DES FORTS

Le deuxième fait historique pouvant compromettre le martyre formel des Jésuites est la construction des forts qu'ils faisaient ériger par les Hurons, d'après les méthodes européennes, pour la protection de leurs villages. En 1637, quand le Père Pijart arriva au village d'Ossossané, il le trouva protégé par un fort quadrangulaire de pieux droits, haut de 10 pieds et flanqué, à deux de ses angles, par des tours carrées, d'après les directions données quatre ans auparavant par les Pères Brébeuf, Daniel et Davost. C'était le fort Sainte-Marie, long de 175 pieds et large de 80 à 90 pieds, constitué sur deux de ses faces par un mur continu de maçonnerie ; les deux autres faces, du côté du lac et de la rivière, formées d'une palissade et d'une tranchée, avec bastions surmontés d'une croix, ainsi que les tours, et destinés à la mousqueterie. Les autres missions étaient plus ou moins défendues et protégées par de telles fortifications dont les Jésuites étaient les ingénieurs ; et on pourrait inférer de là un ressentiment spécial des Iroquois contre ceux qui contrecarraient, par ces moyens, leurs plans d'attaque à l'endroit des Hurons.

TROISIÈME GRIEF : L'ENTOURAGE MILITAIRE DES JÉSUITES

Le troisième fait historique de même nature est la protection à main armée dont s'entouraient les missionnaires. On avait coutume d'envoyer des soldats français pour les accompagner en route et les défendre à leur arrivée. En 1644, Montmagny détacha vingt hommes d'un renfort arrivé de France, avec ordre d'accompagner les Pères Brébeuf, Garreau et Chabanel au pays des Hurons et de séjourner avec eux tout l'hiver. En 1649, il y avait dans les missions huronnes dix-huit prêtres Jésuites, quatre frères lais, vingt-trois hommes servant gratuitement, sept hommes ser-

vant avec salaire, quatre garçons et huit soldats. Ici, encore, on peut conjecturer que cet entourage militaire était de nature à indisposer particulièrement les Iroquois contre les missionnaires.

QUATRIÈME GRIEF : LE COUP DE FEU DE GUILLAUME COUTURE

Le quatrième fait est le coup de feu tiré par le frère Guillaume Couture, le 2 août 1642, coup de feu qui étendit raide mort un chef Iroquois. Douze canots hurons, portant environ quarante personnes, glissaient tranquillement, ce matin-là, sur le lac Saint-Pierre, en côtoyant la rive nord. C'était le Père Jogues, accompagné de René Goupil, de Guillaume Couture et d'un autre Français, qui descendaient à Trois-Rivières et à Québec, pour aller s'approvisionner de choses absolument nécessaires à la mission, alors dans un extrême dénuement. Jogues, Goupil et Couture étaient en avant, dans le premier canot. Tout à coup des hurlements retentissent; des canots iroquois apparaissent; des coups de fusil éclatent, et les balles passent en sifflant. Les Hurons, saisis de panique, abandonnent tout et se sauvent dans les bois. Le quatrième Français, avec quelques Hurons chrétiens, essayent de résister; mais voyant d'autres canots iroquois sortir d'embuscade, ils s'enfuient à leur tour. Goupil fut saisi un des premiers. Le Père Jogues s'était d'abord dissimulé parmi les roseaux et il aurait pu s'échapper; mais voyant Goupil prisonnier, il sortit et se livra lui-même. Couture avait échappé à la poursuite, lorsque, pensant au triste sort du Père Jogues, il revint sur ses pas. Cinq Iroquois coururent à lui; un d'eux le tira à bout portant; mais le coup rata et, au même instant, dit Parkman, Couture, « dans son effroi et son excitation, » tira lui-même, et un des cinq, un chef, tomba raide mort. Les quatre autres se ruèrent sur le Français et se mirent à le dévorer à belles dents comme des chiens furieux. Ils ne le tuèrent pas cependant; mais ils l'emmenèrent prisonnier avec Jogues, Goupil et une vingtaine de Hurons. Il est bien probable que le coup de feu de Guillaume Couture exaspéra les Iroquois. Plusieurs prisonniers hurons furent brûlés vifs. Tous les autres, y compris les Français, furent torturés de la façon la plus atroce, et c'est alors que commença la fameuse captivité du Père Jogues.

CINQUIÈME GRIEF : L'ÉVASION DU PÈRE JOGUES

Le cinquième fait est l'évasion du Père Jogues d'entre les mains des Iroquois, dans l'automne de 1643. Un parti de guerre

partant pour une incursion en Canada, un des guerriers avait offert au captif de porter un message de lui au gouverneur des Trois-Rivières ; le Père avait consenti et donné une lettre ; la lettre fut délivrée au commandant du fort Richelieu ; et celui-ci, pour en imposer sans doute aux Iroquois, fit tirer le canon, ce qui les épouvanta tellement qu'ils s'enfuirent en laissant là armes et bagage, et s'en revinrent dans leur pays, accusant le Père d'être la cause de leur insuccès et réclamant sa mort. Le Père Jogues se prépara à mourir. Mais les officiers hollandais qui avaient déjà vainement essayé de le délivrer, le conjurèrent maintenant de s'évader et lui en fournirent le moyen. Après toute une nuit passée en prières et en réflexions, le Père Jogues accepta. Il put en effet s'échapper ; et il arriva au collège de Rennes le 5 janvier 1644. Mais il est facile d'imaginer la fureur des Iroquois lorsqu'ils s'aperçurent que leur prisonnier esclave avait disparu. Ils saccagèrent tout le village pour le trouver. Ils fouillèrent même de force le vaisseau hollandais ; et les officiers furent tellement effrayés que, ne voulant pas garder à bord le fugitif, ils le renvoyèrent à terre, où ils le tinrent caché jusqu'au moment de lever l'ancre. Ceci se passait au fort Orange. Finalement, les Iroquois ne furent apaisés que par une forte rançon payée par les Hollandais aux maîtres du Père Jogues.

Tels sont les principaux griefs par lesquels on pourrait essayer de démontrer que les Iroquois, en mettant à mort les Jésuites, ont été animés, avant tout et foncièrement, par des motifs de haine politique et nationale contre les missionnaires, en tant que Français et alliés des Hurons. Or, une telle proposition est fausse, parce qu'elle est exagérée, parce qu'elle va trop loin. Que les motifs de haine politique et nationale aient été pour quelque chose dans le martyre des Jésuites, cela est probable ; nul esprit sensé n'osera le contredire. Mais, que ces motifs aient été *avant tout et foncièrement* la cause du martyre, voilà ce qu'il faut nier, en justice et en vérité. Nous le nions donc. Et pour justifier notre dénégation, nous allons faire voir 1^o la faiblesse réelle des griefs allégués, 2^o l'existence d'autres motifs chez les Iroquois, de motifs religieux qui ont été la vraie cause du martyre des huit victimes, surtout de la forme du martyre, quant à Brébeuf et Lalemant.

FAIBLE-SE DES GRIEFS ALLÉGUÉS

Premier grief : l'intervention de Champlain. La plus grande force de ce grief aurait dû se manifester dès l'origine, c'est-à-dire,

immédiatement après l'intervention. On doit s'attendre à une vengeance inexorable des Iroquois contre le premier Français qui tombera dans leurs mains. Eh ! bien, c'est le contraire qui arrive, comme on le voit par l'histoire de l'interprète Etienne Brûlé. Etienne Brûlé, un an après la troisième intervention de Champlain, tomba entre les mains des Iroquois. D'abord, la foule du peuple s'ameuta contre lui. On le reconnut pour Français et on parla de le faire mourir. "D'où viens-tu ? N'es-tu pas un Français, un de ceux qui nous ont fait la guerre ?" lui criait-on d'un air menaçant. Alors on vit leur chef s'interposer et dire qu'il ne fallait pas tuer cet homme. La foule incrédule s'en empara tout de même, l'attacha à un arbre, lui arracha la barbe à poignées, et le brûla avec des tisons. Brûlé faisait bonne contenance. Le chef continuait ses efforts pour le sauver. Un orage qui éclata soudain, avec tonnerre et éclairs, effraya quelque peu les bourreaux. Dès lors, on cessa le supplice. On pensa même les blessures de la victime. Brûlé fut traité comme ami. Il n'y eut ni danse, ni fête, à laquelle on ne l'invitât. Et quand il voulut retourner dans son pays, on lui donna quatre compagnons qui l'accompagnèrent pendant quatre jours.

Maintenant qu'on se rappelle que, depuis cette époque jusqu'à la mort de René Goupil, qui, lui, fut évidemment tué pour un motif religieux, tous les Français prisonniers des Iroquois furent épargnés. Le Père Jogues, en 1642, lors de sa première capture, fut épargné ; René Goupil fut d'abord épargné ; Guillaume Couture fut épargné ; le père Bressani, en 1644, fut épargné. Il est vrai qu'on les soumit tous au supplice des tortures ; mais on n'osa point les mettre à mort. Cela indique un reste de crainte et de respect dans le fond du cœur des Iroquois à l'égard des Français ; et cela nous permet de conjecturer, de la plus légitime façon, que si les Iroquois n'avaient toujours été animés que par des motifs de haine politique et nationale, en d'autres termes, si des motifs religieux, plus impulsifs, n'étaient pas venus compliquer la situation, les Iroquois auraient toujours reculé devant les conséquences du dernier supplice, le supplice de la mort, infligé à un seul missionnaire français.

Deuxième grief : la construction des forts. On ne voit, nulle part dans l'histoire de la colonie française, que les Iroquois aient jamais été beaucoup effrayés et empêchés par les fortifications à la mode européenne. Si nous croyons, nous, à la supériorité de

ces fortifications, il n'apparaît pas que les Iroquois en fussent impressionnés comme nous. On les a vus, dans les batailles, s'avancer jusqu'aux murs de ces remparts et tirer eux-mêmes sur les ennemis du dedans par les meurtrières destinées à leur donner la mort. On les a vus courir, portant haut devant eux leurs canots comme des boucliers, appuyer ces canots sur les murs et s'en servir comme d'échelles, pour grimper à l'assaut des remparts. Il est bien probable que les Iroquois, loin d'en vouloir aux Jésuites pour ces sortes de fortifications, en faisaient plutôt des objets de mépris et de moquerie.

Troisième grief : l'entourage militaire des Jésuites. Ce fait prouve tout le contraire de ce qu'on prétend, puisqu'il ne faisait que mettre en plus haut relief, en plus haute évidence, l'esprit pacifique des missionnaires, qui, personnellement, ne mettaient jamais la main sur une arme et ne frappaient jamais, même pour se défendre. Cela est arrivé une seule fois, à un *donné* de la mission, à Guillaume Couture ; et l'historien Parkman nous dit lui-même que ce fut plutôt l'effet d'une surprise que d'une préméditation.

Quatrième grief : le coup de feu de Guillaume Couture. Comment ce coup de fusil aurait-il pu influer sur la mort des martyrs Jésuites, lorsqu'il ne causa pas la mort de Couture lui-même ?

Couture, nous dit Parkman, quoiqu'il eût exaspéré les Iroquois en tuant un de leurs guerriers, avait gagné leur admiration par sa bravoure ; et après l'avoir affreusement torturé, ils l'adoptèrent dans une de leurs familles comme substitut d'un membre défunt. Dès lors, il fut comparativement sauf.

Ceci se passait en 1642. Trois ans plus tard, on le revit à Trois-Rivières, accompagnant le chef iroquois Kiotsaton et trois autres guerriers, venus pour traiter des préliminaires de la paix proposée par Montmagny ; « et en apparence comme en accoutrement, dit Parkman, il était un véritable Iroquois. » Après la conclusion de la paix, Guillaume Couture s'en retourna au milieu de sa nation adoptive.

Cinquième grief : l'évasion du Père Jogues. Ce grief paraît plus sérieux ; mais toute sa force est dans son apparence. La preuve en est dans la manière dont Jogues fut accueilli par les Iroquois, en 1646, lorsqu'il fut envoyé vers eux à la fois par le gouverneur Montmagny pour traiter de la paix, et par ses propres supérieurs en vue d'y fonder une mission à laquelle on donna, par anticipa-

tion prophétique, le nom de *Mission des Martyrs*. La circonstance était solennelle et le résultat, de la plus haute gravité. Le choix du Père Jogues eût été des plus impolitiques et des plus imprudents, s'il y eut eu danger que la colère des Iroquois fût rallumée par la présence de leur ancien captif évadé. Mais on comptait que les Iroquois, apaisés en 1643, par la rançon que leur avaient payée les Hollandais, ne reviendraient plus sur cette question. En effet, ils n'y revinrent plus. Pas un mot de reproche. Voici comment Parkman nous raconte sa réception.

Les Iroquois vinrent en foule des villages environnants pour revoir celui qu'ils avaient connu naguère comme esclave méprisé et maltraité, et qui revenait au milieu d'eux comme ambassadeur d'un pouvoir qu'ils avaient, en vérité, combattu, mais que, dans leurs présentes dispositions, ils cherchaient à se rendre propice. On tint conseil dans une des cabanes ; et pendant que ses nombreux auditeurs fumaient leurs pipes, le Père Jogues parut debout devant eux et les harangua. Il leur offrit, en due forme, les présents du gouverneur, avec les ceintures de *wampum* et leurs messages de paix. A chaque pause de sa voix, ses paroles étaient couvertes par un écho approbatif que formait le grognement unanime des auditeurs satisfaits. Ceux-ci, en retour, parlèrent dans le même sens, et tout fut harmonie.

Avant de partir, le Père Jogues, en signe de confiance et d'amitié, laissa aux Iroquois, pour qu'ils la gardassent avec soin jusqu'à son retour, une petite caisse d'effets personnels et d'articles de mission, leur promettant de revenir les voir bientôt. Il revint en effet au bout de quatre mois. Ce fut, hélas ! pour sa mort ; et ce fut la fameuse cassette qui en fut la cause, du moins l'occasion.

Nous l'avons vu, rien dans toute la série des griefs politiques et nationaux des Iroquois contre les Français en général et contre les missionnaires en particulier, ne peut expliquer la mort violente que ceux-ci eurent à subir. Il nous reste donc à voir si d'autres motifs, des motifs religieux, peuvent nous rendre compte de cette mort. Les Iroquois, en faisant mourir les serviteurs de Dieu, étaient-ils animés, principalement, par des motifs religieux ; et ces motifs religieux ont-ils été la cause immédiate de la mort de ceux que nous appelons nos « martyrs canadiens » ? Voilà maintenant la question. A cette question, il faut répondre dans l'affirmative ; et c'est l'unique solution du problème.

F.-X. BURQUE, p^{re}.

PAGES ROMAINES

L'ÉRUPTION DU VÉSUVÉ. — LES « MISERERE » DE LA SEMAINE SAINTE À
ROME. — LE CARDINAL CALLEGARI. — INAUGURATION DU CON-
GRÈS INTERNATIONAL DE L'UNION POSTALE.

Le lendemain même du jour où la chambre italienne, après de longs travaux préparatoires et des discussions interminables, venait d'approuver le projet de loi en faveur de la Calabre, destiné à remédier aux maux dont souffre depuis bien des mois cette malheureuse province, le Vésuve venait, par une brusque et terrible éruption, porter la désolation dans les pays échelonnés sur ses flancs.

De son cratère débordaient à flots pressés des torrents de feu, entraînant des blocs solidifiés qui se brisaient avec violence en s'entrechoquant. La lave s'échappait bouillante de petites excavations qui se sont creusées en un instant sur les rampes du volcan, et en des points que jusqu'ici l'on avait considérés comme étant en dehors de la zone dangereuse.

Avec une violence croissante, le Vésuve a lancé, pendant près d'une semaine, à des hauteurs considérables, des pierres enflammées, les unes de fortes dimensions, les autres traversant la colonne de fumée qui sortait du cratère principal comme des flèches de feu et des aigrettes électriques d'un effet fantastique. Pendant ces jours de désolation, une pluie de cendre a couvert Naples et tous ses environs, et portée par le vent, elle est tombée à Bénévent, à Foggia, c'est-à-dire à quatre-vingt-dix-sept kilomètres de Naples pour la première ville, et à cent quatre-vingt-dix-huit pour la seconde. Elle était d'une telle densité que en plein midi, il fallait avoir recours à la lumière du gaz ; elle est tombée en telle abondance, quelle est devenue un danger pour la solidité des maisons sur lesquelles elle s'était accumulée, et qu'on lui a attribué l'écroulement de la toiture du marché de Monte Oliveto qui, par les victimes qu'elle a ensevelies dans sa chute, a encore augmenté la désolation des Napolitains. Sous l'action destructive de cette cendre brûlante, vignes, arbres, plantes ont perdu leurs bourgeons et leurs feuilles. Du côté de Boscotrecase un nouveau cratère s'est ouvert et un fleuve de lave en est sorti à flots pressés envahissant tous les vignobles environnants. En nappes incandescentes, ce torrent de feu, large d'une centaine de mètres, a tout renversé sur son passage, se divisant en plusieurs courants, avec une rapidité moyenne d'un kilomètre à l'heure. Boscotrecase a été détruit, Ottajano, commune de 13,000 âmes sur le flanc occidental du Vésuve, a subi le même sort, ainsi que les pays de Saint-Joseph et Saint-Janvier.

On peut juger de la terreur des habitants, obligés de fuir à la hâte de leurs demeures que le feu allait dévorer ou la pluie de *lapilli* écraser, tandis que les secousses de tremblements de terre incessants en ébranlaient les fondations. Et quand à cela on ajoute le spectacle terrifiant d'un orage diluvien, on comprend l'épouvante de ces pauvres victimes du feu et de l'eau, dont quelques-uns allaient trouver la mort là où ils cherchaient la protection du ciel, comme dans l'église de Saint-Joseph qui s'écroulait alors qu'elle regorgeait de fugitifs.

Du coup, en des élans d'une foi qui grandissait avec le péril, les statues des saints enlevées des églises ont été transportées au devant de la lave ; à Boscotrecase ce fut sainte Anne, ailleurs saint Joseph, le crucifix. A Naples, les portes de la cathédrale furent enfoncées et le buste d'argent de saint Janvier, emporté de vive force, fut promené à travers les rues de la ville sous une pluie de cendre qui, s'arrêtant un moment pour laisser passer un

rayon de soleil, fit aussitôt crier au miracle. Malheureusement des malfaiteurs, (de ceux qui bravent la colère de tous les éléments), profitèrent du désarroi général pour piller le trésor de Saint-Janvier, et en voler, parmi tant d'autres choses, la mitre précieuse tout enrichie de pierres du patron de la ville. En entendant les cris, les décharges électriques, en sentant la terre trembler sous leurs pieds, les fous d'une part, les détenus de l'autre, dans leurs maisons respectives des environs de Naples, se mutinèrent, brisant portes et fenêtres, blessant leur gardiens épouvantés et impuissants, et se sauvèrent. On devine aisément les complications provoquées par ces exodes imprévus dans les diverses et difficiles opérations de sauvetage que nécessitait la situation.

Par deux fois, à 2 heures d'intervalle, le roi, la reine d'Italie se sont transportés vers les pays désolés où le duc et la duchesse d'Aoste prodiguaient les soins les plus intelligents et les plus généreux aux infortunés. De son côté, le cardinal Prisco, archevêque de Naples, aidé de son clergé, déployait tout le zèle de la charité chrétienne, subvenant aux premières nécessités par d'abondantes aumônes. Le gouvernement s'empressait de déclarer exemptes du paiement de l'impôt les populations éprouvées; la municipalité, les diverses administrations de Naples ouvraient tous les locaux publics ou privés dont elles pouvaient disposer, pour y donner l'hospitalité aux malheureux sans abri. — En un mot, il y a eu une admirable lutte de générosité, de fraternité à l'égard de ces pauvres gens, dont les champs étaient dévastés par le feu, les maisons détruites par le cataclysme, et qui ne gardaient pas même la consolation de pouvoir aller prier désormais sur la tombe de leurs proches, le torrent de lave ayant exercé ses ravages dans les cimetières, en étendant sur toutes les tombes un linceul de feu.

L'écroulement des maisons a paru un fait moins extraordinaire qu'il ne semblait l'être de prime abord, quand on a pu constater que les pierres lancées par le volcan avaient un poids moyen de 1400 kilogrammes par mètre cube, et que la densité de la cendre avait celui de 140 kilos par mètre carré.

Quelques jours avant la catastrophe de Naples, une succession de tremblements de terre accompagnés de grondements souterrains avaient jeté l'épouvante dans l'île d'Ustica située à 60 kilomètres au nord de la Sicile, et dont la population est en majeure partie composée de forçats. Le gouvernement italien s'empressa d'envoyer trois navires de sauvetage qui ramenèrent à Palerme les habitants et les prisonniers, ne laissant dans l'île que les fonctionnaires, les gendarmes et une cinquantaine de personnes chargées de garder le bétail. D'après les savants, Ustica, posée au bord de la vaste cuvette qui contient la mer Tyrrhénienne, est sujette à la possibilité d'un affaissement progressif et peut disparaître dans un avenir plus ou moins prochain.

Ustica à 15 kilomètres de circonférence. Colonisée par les Phéniciens, les Romains s'en emparèrent plus tard, et elle fut pendant de nombreux siècles le théâtre des exploits des pirates barbaresques qui, jusqu'en 1792, purent impunément massacrer ou emmener en esclavage la population. Il y a des terres dont l'histoire n'est qu'un long récit d'infortunes.



L'éruption du Vésuve a naturellement éloigné de Naples les nombreux étrangers qui s'y étaient rendus pour y jouir de son climat, et Rome a vu s'accroître alors la foule de ses visiteurs. Pendant la semaine sainte, les

basiliques, les églises principales ont été littéralement envahies. Beaucoup assistaient pieusement aux offices ; le plus grand nombre appartenant à des confessions différentes n'y étaient guidés que par la curiosité. C'est au reste une tradition séculaire que de venir à Rome à l'époque de Pâques. A la Renaissance, alors que les moyens de communication étaient bien loin de faciliter les voyages, c'était coutume non seulement de venir assister aux offices de la semaine sainte dans les basiliques romaines, mais même d'y prendre part. Dans son *diario*, le cérémoniaire Grassi a consacré le souvenir des lamentations qui furent chantées dans la chapelle Sixtine, le mercredi saint, 1518, en présence de Léon X. La première, dit-il, fut *lamentabiliter* chantée par les Espagnols, la seconde fut *docte* interprétée par les Français, la troisième, *dulciter* par les Italiens. Critique mise à part, ces rendez-vous annuels des nations catholiques au centre de la chrétienté, pour y pleurer ensemble avec Jérémie sur les infidélités du peuple juif, en présence du Vicaire du Christ, étaient la manifestation d'un large sentiment.

Les lamentations exécutées en plain-chant attirent moins l'étranger aujourd'hui que le *Miserere* qui chaque soir clôture l'office des Ténébres. Les archives de la Sixtine conservent en deux énormes volumes tout ce que l'art musical a écrit pour redire à sa façon la prière du repentir de David. Par ordre chronologique, on y voit le *miserere* de Costanzo Festa écrit sous Léon X, puis celui du Napolitain Luigi Dentice (1533), et successivement ceux de Francesco Guerra, de Palestrina, de Teofilo Garganoda Gallese, etc. Quoique celui de Palestrina soit un chef-d'œuvre, la coutume s'établit de ne chanter que ceux d'Allegri, de Bai, de Bainsi.

Ce fut par l'ordre d'Urbain VIII que Grégoire Allegri, prêtre romain, (1580-1652), et nommé maître de la chapelle papale en 1629, écrivit son *miserere*. En style palestrinien, deux chœurs, l'un à quatre voix, l'autre à cinq, en interprètent d'abord alternativement les paroles qui se confondent en un seul chœur au dernier verset. L'exécution de ce *miserere* fit renoncer au projet qu'avaient eu bien d'autres maîtres d'entreprendre un travail semblable tant ils admirèrent la perfection de l'œuvre d'Allegri.

Thomas Bai de Crevalcore (1650-1714) composa le *miserere* qui porte son nom sur les instances des chantres de la chapelle papale dont il était directeur. Son œuvre est la quatorzième du recueil de la Sixtine. Le plan est celui d'Allegri légèrement modifié, car les deux chœurs à quatre et à cinq voix alternées ne forment dans le dernier verset qu'un seul chœur à huit voix. Bai mourut quelques jours après son triomphe.

Le célèbre violoniste Tartini échoua en 1768 dans l'exécution d'un *miserere* de sa composition ; Pasquale Pisari, dit le Palestrina du XVIII^e siècle, eut le même insuccès en 1776, et dès lors la chapelle papale n'exécuta plus qu'un *miserere* composé d'un verset d'Allegri alternant avec un de Bai. Cette année 1776 vit naître le célèbre Bainsi qui, sur le désir de Pie VII, composa et fit exécuter un troisième *miserere* pour un seul chœur à dix voix. L'interprétation du premier et du troisième verset furent un triomphe pour Bainsi, en 1821.

Depuis, en 1846, le marquis Muti inaugura un nouveau *miserere* à Saint-Michel ; en 1853, Aldega en fit exécuter un autre à la Trinité de la via Condotti ; sur l'ordre de Pie IX Domenico Mustaphâ en composa un dernier en 1855 pour la chapelle Sixtine.

La renommée des *miserere* de la chapelle Julienne à Saint-Pierre était si grande aussi, qu'en 1772, le duc de Gloucester obtint de Clément XIV la copie des trois *miserere* qu'on y chantait pendant la semaine sainte. Relié

en un superbe volume, l'œuvre qu'il avait demandé lui fut offert par l'entremise du cardinal Albani. Quel repentir que celui dont les accents épuisent les ressources de l'harmonie sans lasser les cœurs !



Dans les premières heures du samedi saint succombait à une douloureuse maladie l'éminentissime Joseph Callegari, évêque de Padoue, cardinal prêtre du titre de Sainte-Marie in Cosmedin.

L'étroite amitié qui unissait ce prince de l'Eglise à Pie X a fait de cette mort un deuil personnel bien grand pour l'âme du Pape — De tous les cardinaux du Sacré Collège, il était celui qui avait vécu le plus dans l'intimité du Souverain Pontife.

Né à Venise le 4 novembre 1841, sur le territoire de la paroisse de Sainte-Marie du Lys, il fut successivement élève d'un collège privé et d'un séminaire patriarcal. Orphelin de père et de mère à l'âge de 10 ans, sa riche nature, toute faite d'intelligence et de bonté, le rendit le véritable frère de ses condisciples et le vrai fils de ses maîtres, parmi lesquels Mgr Zinelli, plus tard évêque de Treviso, lui voua une affection paternelle. Dès janvier 1857 il revêtit l'habit ecclésiastique ; à 21 ans, il avait déjà terminé toutes ses études ; à 22 ans et 6 mois il recevait la prêtrise, et, l'année suivante, il devenait membre du corps professoral du séminaire patriarcal dont il avait été le brillant élève. Son activité l'associa bientôt aux luttes de la bonne presse, à celles des associations catholiques et des congrès, et le fit monter dans la plupart des chaires de la Vénétie. Devenu, malgré son jeune âge, l'ami, le confident du patriarche Agostini qui le signala à l'attention de Léon XIII, il fut élu par celui-ci évêque de Treviso le 18 février 1880, à la mort de son ancien maître, Mgr Zinelli. Il avait alors 39 ans.

Ce choix déconcerta son humilité ; il supplia Léon XIII de donner à un autre une dignité dont il se croyait incapable de remplir la charge ; mais les démarches qu'il fit, en ces circonstances, loin d'ébranler le pape, le confirmèrent dans sa détermination.

En mai 1881, Mgr Callegari prenait donc possession du siège de Treviso, où il trouva comme chancelier l'abbé Joseph Sarto.

Entre ces deux âmes aux affinités si grandes commença dès lors une amitié puissante qui devait les ancrer toutes deux dans une mutuelle estime.

En mai 1883, Mgr Callegari était transféré à l'évêché de Padoue. Il devait y avoir un brillant épiscopat, pendant 23 ans, par le rétablissement de la faculté de théologie, la fondation de divers collèges, de plusieurs couvents, hospices, par des congrès, provoqués par lui au sujet des questions sociales, par le zèle tout apostolique qu'il déploya pendant l'épidémie cholérique de 1883, par les fatigues qu'il s'imposa pour établir l'école des sciences religieuses en faveur des étudiants universitaires.

Son initiative était telle qu'il amena son ancien secrétaire Joseph Sarto, devenu alors son métropolitain et patriarche de Venise, à venir le seconder lui-même à Padoue dans les réunions qu'il tenait en son évêché pour les études sociales.

Dans ces échanges de vues, dans cette communauté de travaux entre Mgr Sarto et Mgr Callegari, l'intimité devint si grande, qu'à peine devenu Pape sous le nom de Pie X, l'ancien secrétaire de l'évêque de Treviso voulut associer Mgr de Padoue au gouvernement de l'Eglise. Dans le premier consistoire qu'il tint, le 9 novembre 1903, Pie X nomma cardinal prêtre du titre de

Sainte-Marie-in-Cosmedin M^{sr} Callegari, et le députa aux travaux de la congrégation des Evêques et Réguliers, du Concile, des Rites et des Etudes.—

Depuis la mort du cardinal Antoine Marin Priuli, arrivée en 1772, Padoue n'avait plus compté parmi ses évêques des membres du Sacré Collège, bien que l'illustration de son siège, de son chapitre, de son université semble lui mériter la gloire du cardinalat. Fondé au premier siècle, l'évêché de Padoue, d'abord suffragant d'Aquilée, puis de Venise, eut pour premier titulaire saint Prosdocimo, Grec d'origine et disciple de saint Pierre qui l'aurait envoyé vers les populations padovanes, vers l'an 46 de notre ère. Composé d'un archiprêtre, d'un archidiacre, d'un doyen, d'un primicier, de vingt-sept chanoines, de douze prébendés, de douze bénéficiers, de plus de soixante mansionnaires et chapelains, son chapitre a compté parmi ses membres, Eugène IV, Paul II, Alexandre VIII, Clément XIII, avant qu'ils fussent élevés à la dignité pontificale, dix huit cardinaux, un grand nombre d'évêques, et parmi les gens de lettres, Pétrarque. Quant à son université fondée par Frédéric II, on sait de quelle célébrité elle jouissait au moyen âge.

Le titre du cardinal Callegari, Sainte-Marie-in-Cosmedin, est une diaconie devenue provisoirement titre presbytéral depuis le 12 novembre 1903. La mort de l'évêque de Padoue est le dixième deuil du sacré collège depuis l'avènement de Pie X.



Le dimanche, 8 avril, a été inauguré au Capitole, avec la plus grande solennité, le congrès international de l'Union postale. Cent vingt-cinq congressistes y prennent part représentant quatre-vingts administrations des Postes et Télégraphes, c'est-à-dire tous les Etats civilisés, y compris la Chine et l'Abyssinie qui ne font pas partie de l'Union postale. Le but est de faciliter et développer sans cesse davantage les rapports d'affaires et d'amitié entre les peuples les plus divers et les plus lointains.

Sans remonter au temps primitif de la poste, on peut rappeler que le premier noyau de l'Union postale fut formé à Berne en 1874, et comprit d'abord vingt-deux administrations. Les nouveaux tarifs et les nouveaux services concoururent à étendre considérablement les moyens de communication, et bientôt d'autres Etats demandèrent à entrer dans l'Union. Des accords ultérieurs furent successivement stipulés à Paris, à Lisbonne, à Vienne, en 1891, à Washington, en 1897.

C'est dans la salle des Horaces et des Curiaces que s'est faite l'inauguration sous la présidence du roi et de la reine d'Italie, entourés du corps diplomatique en grand uniforme.

Le congrès avait été préparé par deux commissions, l'une pour les travaux, l'autre pour les fêtes. Une quarantaine de jours absorberont les congressistes pour l'étude des questions qui leur seront soumises; des excursions historiques ou purement récréatives permettront aux travailleurs de se distraire agréablement du lourd labeur qui leur est imposé.

DON PAOLO-AGOSTO.

Le Président du Bureau de Direction : L'abbé L. LINDSAY.

QUÉBEC. — Imprimerie de la COMPAGNIE DE « L'ÉVÉNEMENT. »